

FAUT-IL CONSTRUIRE UN NOUVEAU STADE POUR LA RUSG ?

CONTEXTE, ENJEUX ET OPINIONS
DES SUPPORTERS ET SUPPORTRICES

LOÏC **COBUT**, OLIVIER **PAYE**, YOURI **VERTONGEN**
(UCLOUVAIN, IRIB, CRESPO), THOMAS **ERMANS**
(UCLOUVAIN, IRIB), LOU **KERVARREC** (ENTPE, VAUX-EN-
VELIN, STAGIAIRE CRESPO) + THOMAS **LALOUX**
(UCLOUVAIN, ISPOLE) 23 NOVEMBRE 2023

2

INTRODUCTION : ORIGINE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA RECHERCHE

- Au départ : d'une passion privée de trois chercheurs à un agenda politologique
 - A l'arrivée : une équipe de recherche interuniversitaire et multidisciplinaire: science po, géo., architecture-urbanisme, droit, sociologie, biologie, sciences de l'environnement
- Opportunité : la médiatisation du débat* autour du projet de nouveau stade au Bempt (Forest) → cas d'étude initial d'un projet de recherche plus large ('EPIC') autour de La délibération publique des projets – sp. privés – d'infrastructures de grande taille
- + collabo Boutique des sciences de l'ULB :
É. Toffin, G. Wallenborn (promoteurs : O. Paye/J.-M. Decroly, ULB; dépôt: mai 2023; sélection : décembre 2023)
→ contribuer à rendre présent dans la délibération le point de vue des parties faibles

*Débat : discussion impliquant des points de vue différents ou opposés à propos d'un sujet précis

*Délibération : débat entre plusieurs personnes ou parties en vue d'une décision à prendre

3 UNE RECHERCHE QUI EN EST ENCORE À SES DÉBUTS

- Recherche toujours menée **sur fonds propres** → avec des ressources limitées.
 - La **récolte des données n'est pas terminée**
 - l'enquête 'supporters' est prévue aussi auprès des riverains et usagers des espaces du Bempt & du stade actuel.
 - l'histoire continue... en partie sous les radars → données difficile d'accès
- ➔ On n'a pas encore nécessairement la maîtrise de tous les enjeux :
- Un **grand merci de nous aider à combler les manques, rectifier les erreurs !**

4

PLAN DE L'EXPOSÉ

- Partie 1 : contexte et enjeux du projet de nouveau stade
(Olivier Paye, Loïc Cobut)

- Partie 2 : opinion des supporters et supportrices à propos du projet de nouveau stade
(Youri Vertongen, Lou Kervarrec, Thomas Ermans,
avec la collaboration de Thomas Laloux)

Ce diaporama sera disponible sur le site de l'IRIB

PARTIE I : CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET DE NOUVEAU STADE

Quand faire grandir le club implique de faire grandir le stade



6

MAI 2018 : DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES ANGLAIS POUR FAIRE GRANDIR LE CLUB... ET LE STADE

- Mai 2018 ; reprise du club par T. Bloom et A. Muzio (président), actionnaires majoritaires.
 - augmentation de capital (réitérée pour éponger déficit annuel) & du budget annuel
 - perspective d'un stade « + grand, + moderne » → *augmenter les recettes, not. du ticketing (général & VIP) limitées actuellement à 3 millions €/an**
 - « *On veut investir. On a prévu un budget pour une rénovation, voire un nouveau stade* [proche du stade actuel] » (Ph. Bormans, CEO, BX1, 21 mars 2021)
 - Montant : de 60 à 80 millions € → 100 millions € (valeur 2023)
 - « *Pour nous, il est important d'avoir un nouveau stade* » (A. Muzio, Pdt, LS, 21 oct. 2021)
 - **pallier les inconvénients structurels du stade Marien et les limites à son extension liées au classement de sa façade et du Parc Duden.**
 - *Sinon : risque de départ des investisseurs anglais et de retour du club dans les divisions inférieures*

*source : présentation publique par le club du projet de nouveau stade, 16/11/2023

7 PLAN DE LA PARTIE I : CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET DE NOUVEAU STADE

- I.1. Le stade Marien actuel et ses limites pour le développement d'un nouveau stade
- I.2. Version I du projet de nouveau stade au Bempt : premières objections de la Commune et première intervention de la Région (2019-début 2022)
- I.3. Version retouchée du projet de nouveau stade au Bempt : objections continues de la Commune et deuxième intervention de la Région (depuis mi-2022)

I.I

8 LE STADE HISTORIQUE ACTUEL : LE MARIEN

La RUSG joue depuis 1919 dans le **stade Joseph Marien** situé à **Forest**, propriété de la **Donation royale** qui en a donné concession par **bail emphythéotique** à la commune de **Saint-Gilles qui loue le stade au club**.

Forest : majorité Écolo (maïorat)-Groen/PS

St-Gilles: majorité PS (maïorat)/Écolo-Groen

9

UN STADE DANS UN SITE, LE PARC DUDEN, CLASSÉ (1973) AVEC UNE FAÇADE PRINCIPALE (1926), CLASSÉE (2010)



29 juin 2023 : Le CC de Saint-Gilles approuve la réalisation de travaux de rénovation de la façade et des vitraux de la salle VIP du stade Marien à concurrence de 1,5 million (avec demande d'un subside régional)

LE MARIEN (\pm 9.500 PLACES) : SES LIMITES

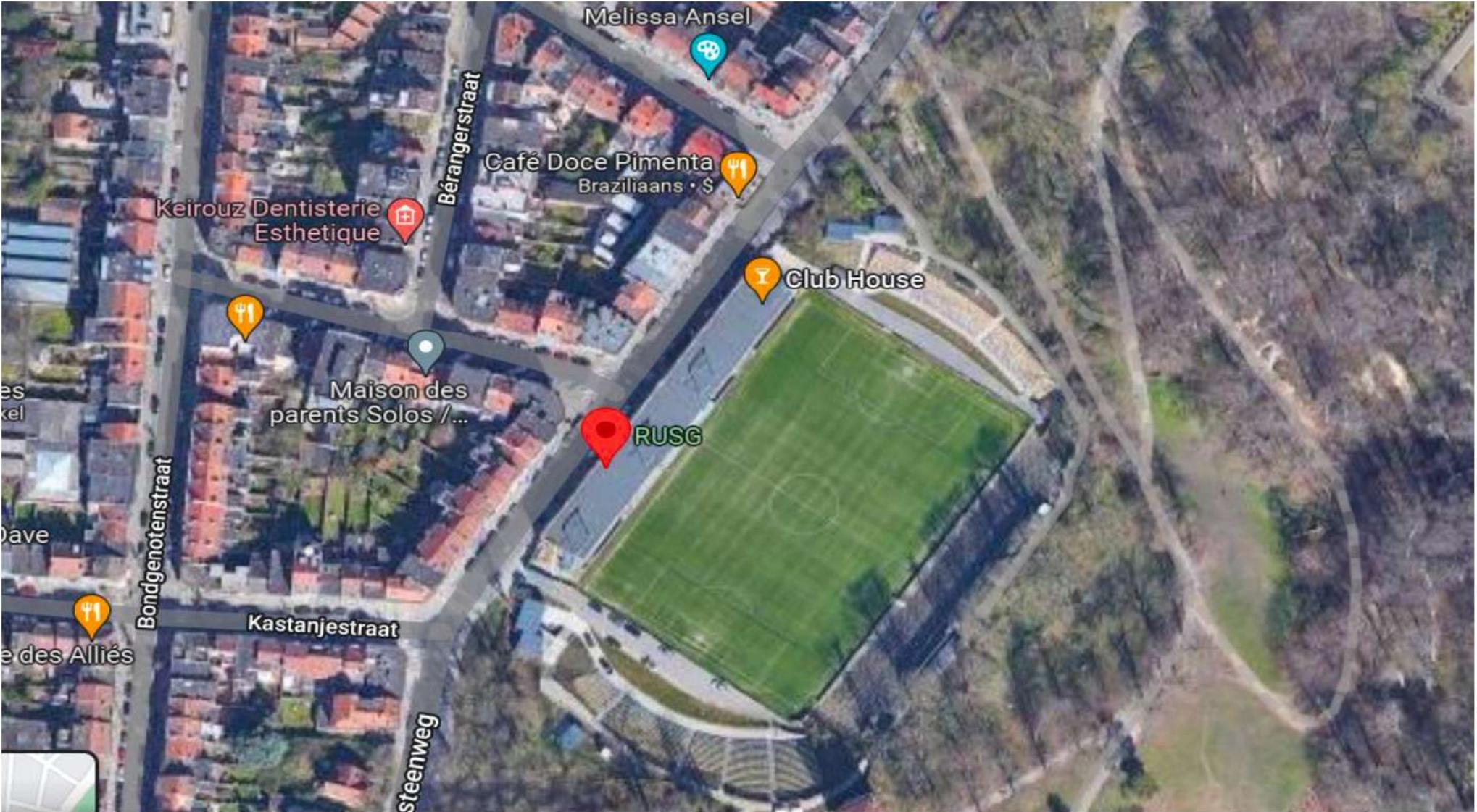
10

- **Une tribune (Est) latérale de \pm 4.500 places debout**
 - **5.000 places assises dont 1.800 en tribune sud (visiteurs), qui, pour des raisons de sécurité, sont occupées à hauteur de seulement 500-750 places.**
 - **Une seule tribune couverte de \pm 2.200 places assises; à peine \pm 50 places VIP**
 - **Stade souvent sold out (visités) depuis le retour du club en D I**
- **Non-conformité aux normes UEFA qui exigent au minimum:**
- 8.000 places assises; 500 places VIP (dont 100 visiteurs)**
 - **Location d'un autre stade pour les matchs européens :**
Louvain (Den Dreef) puis Anderlecht (Lotto Park)

PRESENTATION DE LA SITUATION ACTUELLE - INFRASTRUCTURE

Le Stade Joseph Marien

© RUSG, 16/1/2023



– difficultés d'intervention/ évacuation (sorties Parc: fermées)

- entouré par un parc classé, le **Parc Duden**

- **Chaussée de Bruxelles:** nuisances riverains accrues

- **façade classée :** pas de possibilités d'aménager la seule tribune couverte

1.2

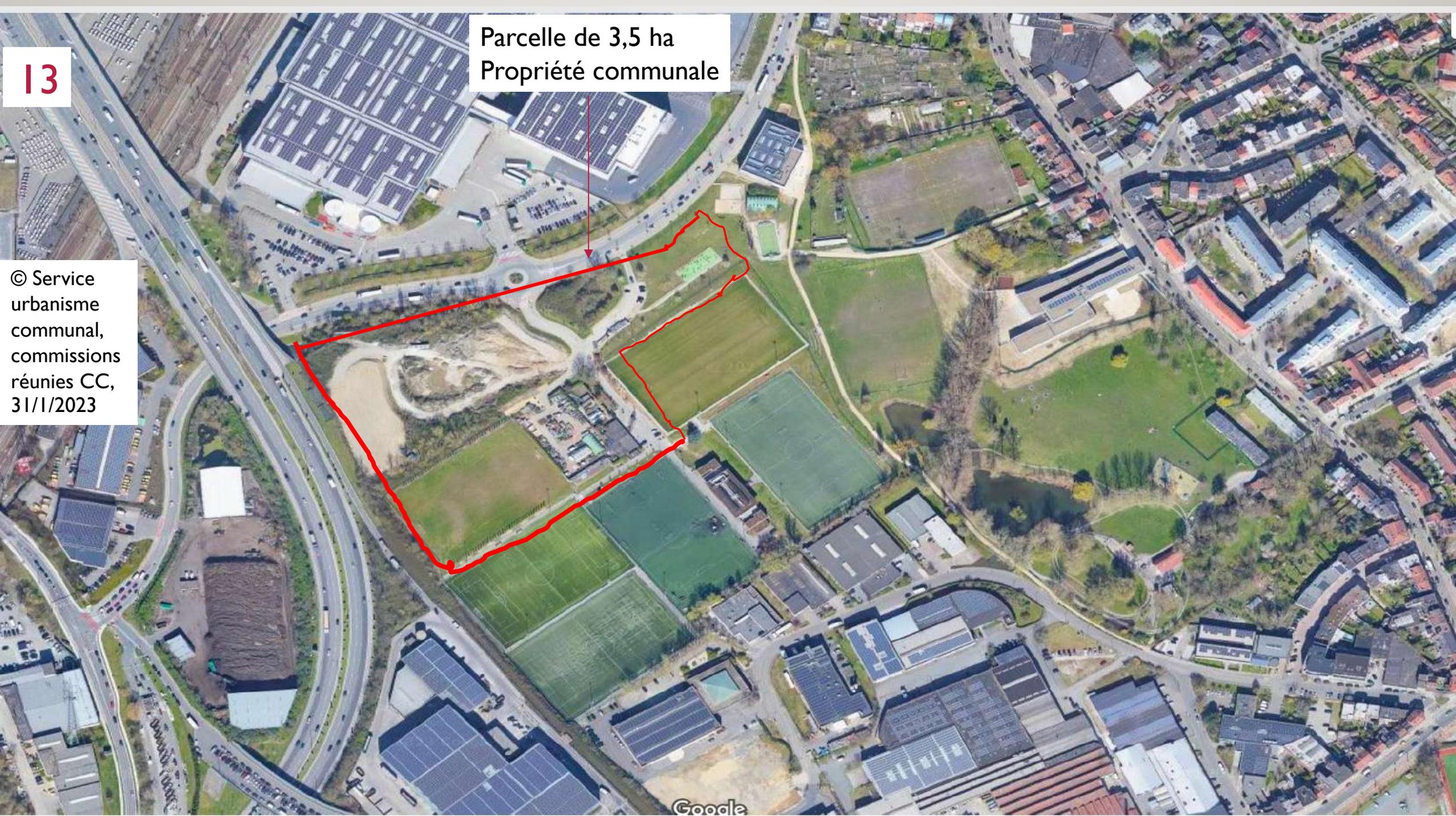
12 MI-2019: LE CLUB PRIVILÉGIÉ LE BEMPT POUR IMPLANTER UN NOUVEAU STADE

- 2019 : premiers contacts avec la commune de Forest pour trouver un endroit 'non loin du Marien' → « Remplissez d'abord le Marien ».
- Le club privilégie une parcelle communale située au Bempt, près du ring, en face des usines Audi, jouxtant un complexe sportif amateur et dont les habitations se trouvent à min. 200 m.
 - septembre 2019 : autorisation de faire des relevés sur le site
 - Conventionnement de bureaux d'architectes spécialisés : ESA (belge), avec la collaboration ultérieure de KSS (anglais).

13

Parcelle de 3,5 ha
Propriété communale

© Service
urbanisme
communal,
commissions
réunies CC,
31/1/2023



ZONAGE AU PRAS

14 SPORTS ET LOISIRS* / ZONE D'INDUSTRIES URBAINES

! La portée des prescrits propres à ces zones peut être modulée s'il y a une requalification en zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public (prescription générale 0.7)

→ débat autour de la compatibilité avec le PRAS des activités lucratives liées au projet

**Ces zones « peuvent également être affectées aux commerces de taille généralement faible qui constituent le complément usuel et l'accessoire de celles-ci. (...) la superficie totale au sol des infrastructures et constructions ne peut excéder 20 % de la superficie de la zone »*



15

UN STADE MODERNE EXTRÊMEMENT ÉCOLOGIQUE DANS UN LIEU PROPICE



Le site du Bempt est situé dans la zone sportive et récréative adéquate pour la construction d'un stade de football. Le financement de ce stade **extrêmement écologique est entièrement couvert et la mobilité autour de ce stade n'a pas d'égale en Belgique.***

Philippe Bormans, CEO de l'Union

L'Avenir, 7/2/23

- *Construction en bois, panneaux solaires, système de récupération des eaux de pluie, plantation d'arbres en bordure du boulevard de la 2^e armée britannique (en remplacement de la 70aine d'arbres à abattre)...

16

2020 (COVID)–**DÉBUT 2021**
VERSION I DU PROJET

20.000 places,
incluant un **hôtel**,
sans parking auto supplémen-
taire sauf 150 places VIP

© LS, 23/4/2023



17 LES RÉSERVES DE LA COMMUNE : LES « POINTS BLOQUANTS » (15 AU DÉPART)

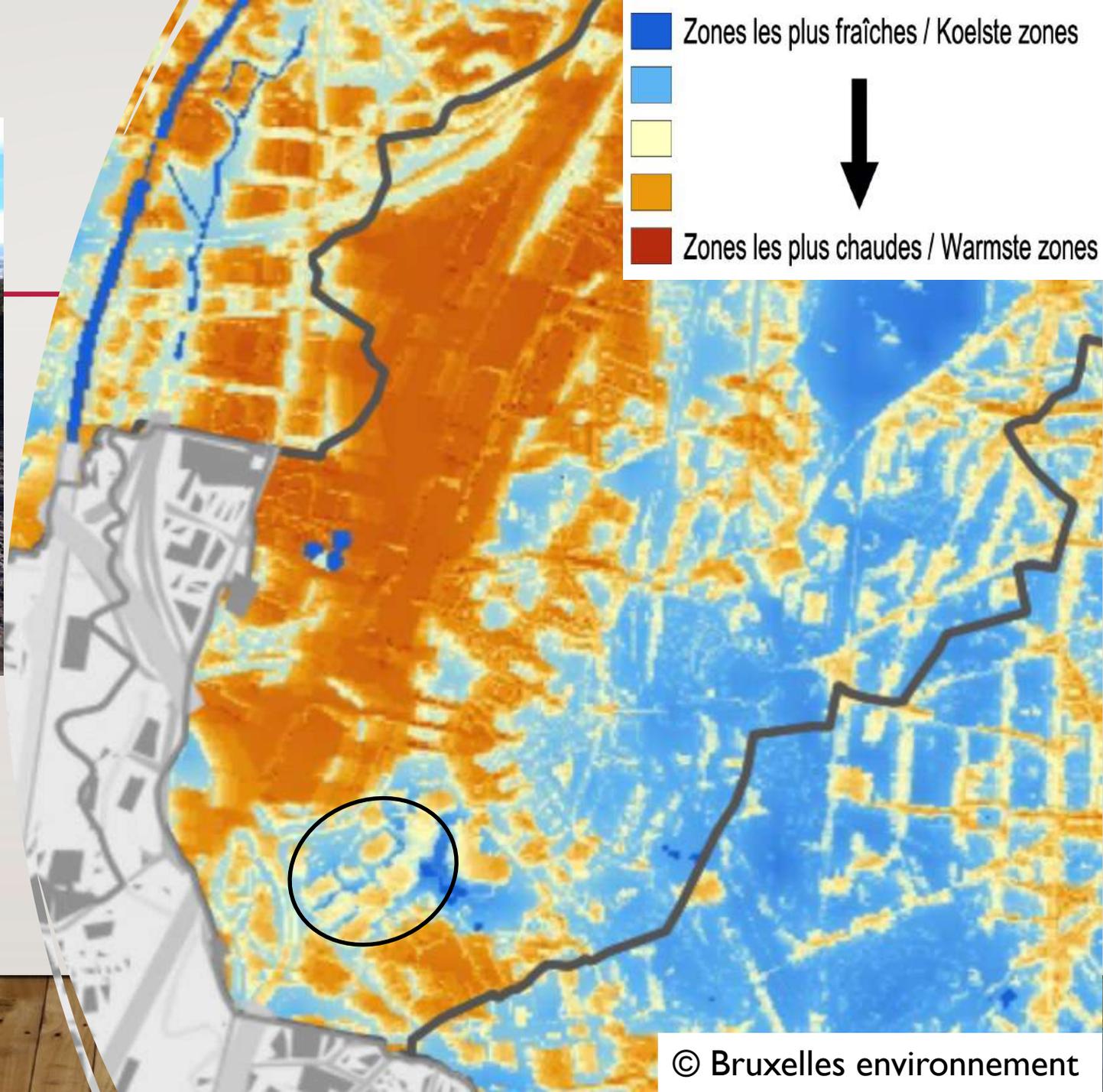
- **Urbanisme** : compatibilité des activités lucratives projetées avec les prescriptions du PRAS
- **Perte d'équipements communaux** (→ relocalisation : où ? à quel coût ? pris en charge par qui ?) :
 - l'entrepôt du service des espaces verts & une zone de dépôt/terres de chantier;
 - un terrain de football & une zone de streetworkout (inaugurée en 2020)
- **Coexistence avec les activités sportives amateurs** du Complexe sportif du Bempt : accessibilité au complexe uniquement via l'entrée du stade; quid du déroulement de ces activités lors des matchs de la RUSG (accès, sécurité...) ?
- **Mobilité (et sécurité)** : Bd de la 2^e armée britannique : axe routier déjà fort fréquenté (→ axe structurant dans le plan Good Move) : navetteurs; poids lourds, Audi ('switchs' 6-14-22 h + charroi); déchetterie; infrastructures piétonnes existantes réduites. Arrivée des supporters visiteurs par les installations de Recyclis sans son accord. Accessibilité en transports en commun encore à développer (densification de l'offre + accès des arrêts vers le stade). Parkings auto liés à la seule mise à disposition, non garantie, d'infrastructures existantes parfois très éloignées du stade.
- **Environnement** : « **Imperméabilisation d'un site crucial dans la gestion de l'eau**, site de ruissellement et de nappe phréatique affleurante »; **perte espace vert + biodiversité (friche).**

Impacts environnementaux



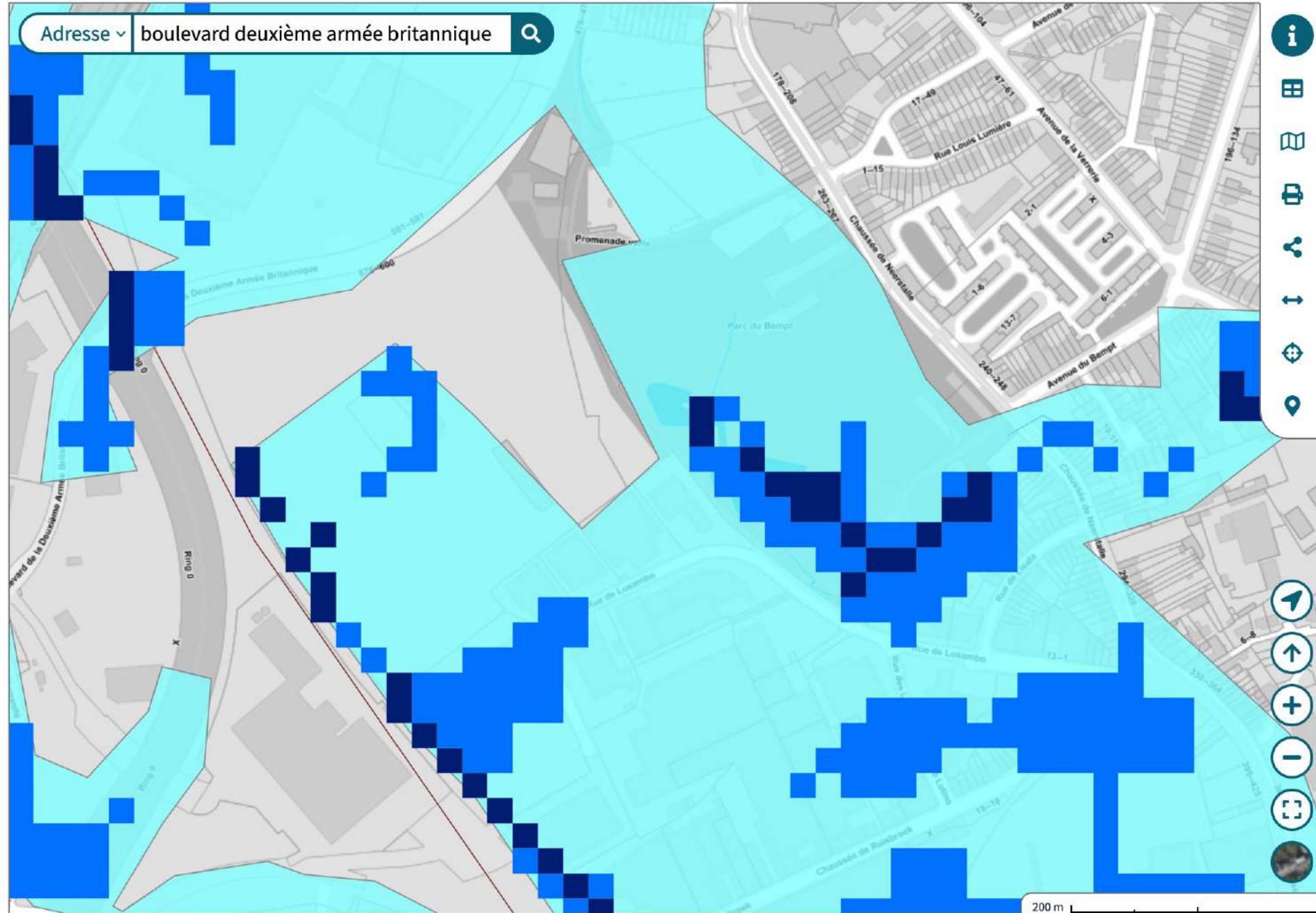
Bempt → nappes affleurantes (© L. Cobut, 2023)

Imperméabilisation du sol
& risque accru d'**îlots de chaleur** →



Carte aléa d'inondation (2019)

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa élevé



19

Imperméabilisation
du sol &
Risque accru
d'inondations

axes routiers d'intérêt biologique

Hydrographie

Score

Opacité

- A = très haute valeur biologique
- B = haute valeur biologique
- C = valeur biologique importante
- D = valeur biologique significative
- E = valeur biologique limitée

Imperméabilisation du sol et perte de biodiversité



AUTOMNE 2021 : LE CLUB EN APPELLE UNE IÈRE FOIS À LA RÉGION POUR SOUTENIR SON PROJET DE NOUVEAU STADE

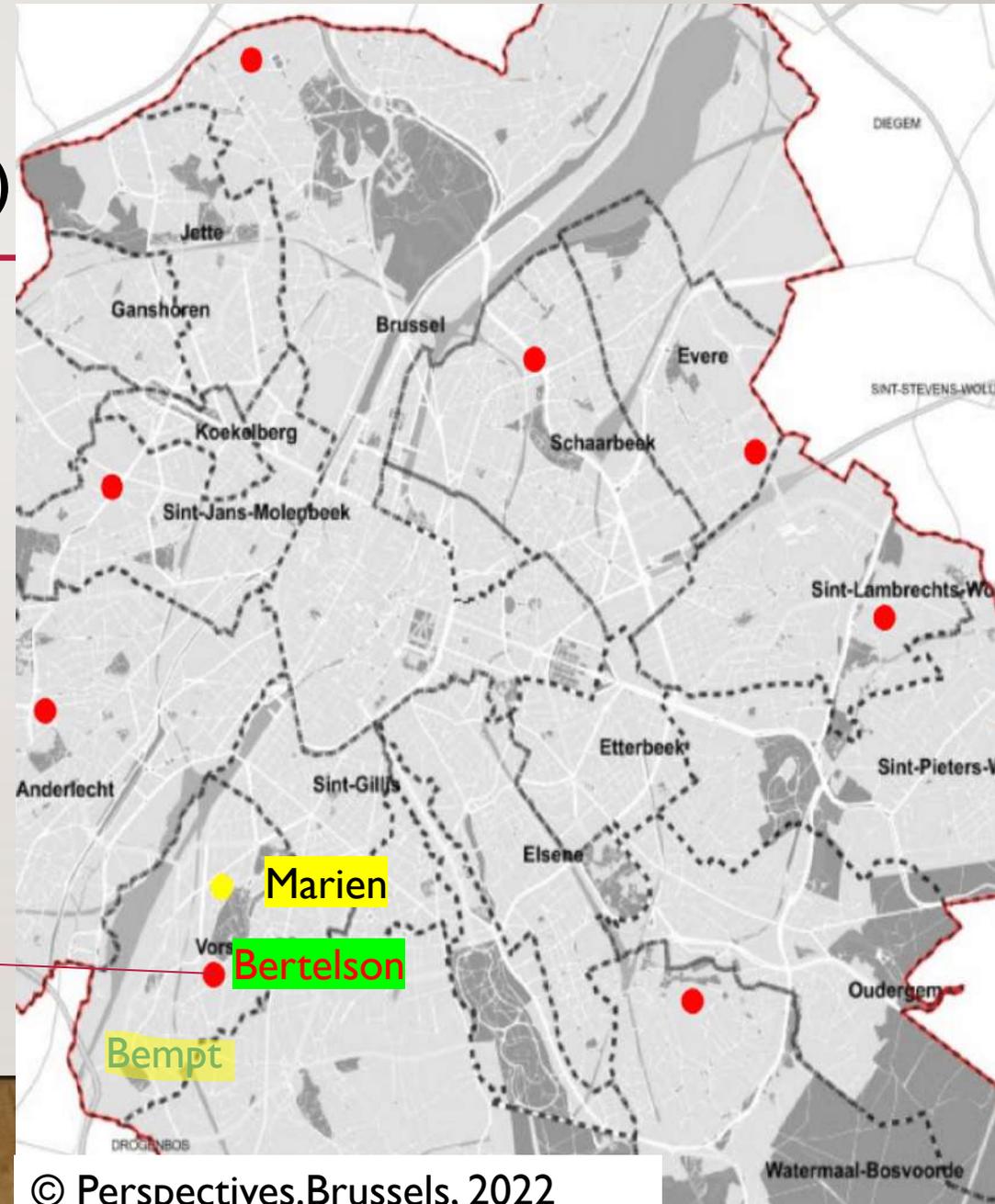
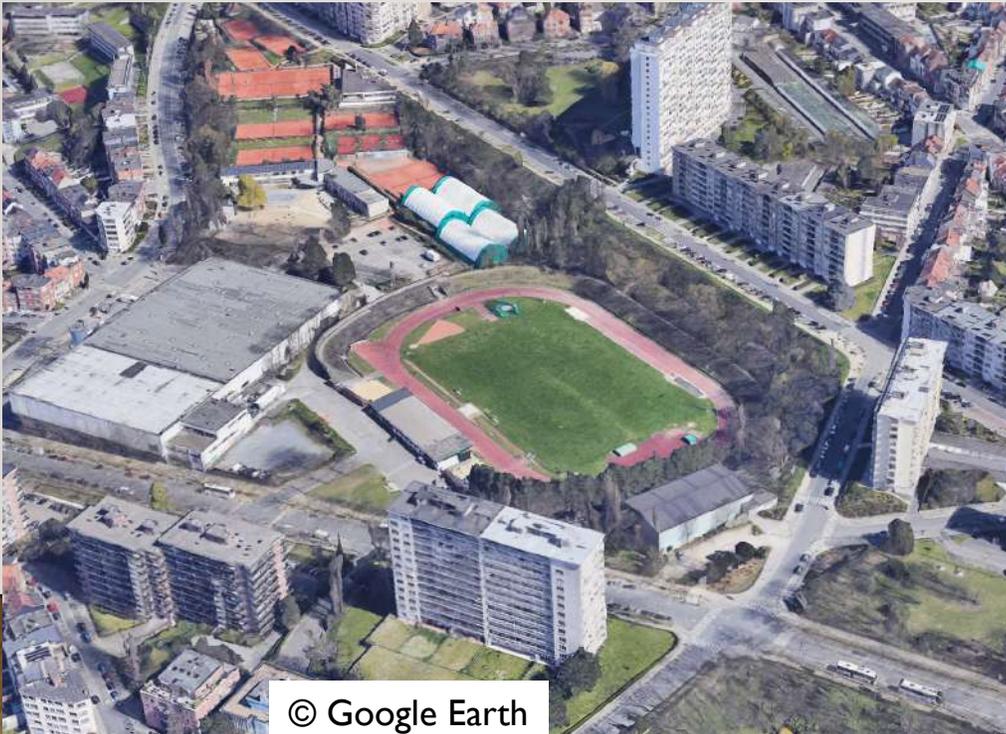
- « *Le Bempt est une possibilité mais elle n'est pas la seule. (...) avant la fin de l'année 2021 encore, on pourrait avoir un accord avec la Région bruxelloise. On pourrait alors véritablement discuter avec les communes de Forest et de Saint-Gilles, des différentes possibilités [de localisation]* » (Ph. Bormans, LS, 2 déc. 2021)
- Région : compétente pour la délivrance du permis d'urbanisme (vu la taille du projet).
- RBC : majorité PS (Ministre-Président), Vooruit (secrétariat d'état à l'urbanisme et au patrimoine), Écolo, Groen, Défi, Open-VLD
 - Octobre 2021 : Le Ministre-Président charge Perspective.Brussels d'une étude AFOM de comparaison de 3 scénarios envisagés par le club pour un stade 'plus grand, plus moderne'
 - (Version 1 du) Projet de nouveau stade au **Bempt**
 - Rénovation/extension du stade **Marien**
 - Rénovation/extension du stade **Bertelson** (près de Forest-National)

« la question de la mutualisation d'un ou de plusieurs stades modernisés doit se poser »

→ Empreinte écologique de toute nouvelle infrastructure de grande taille

JANVIER 2022 : PUBLICATION DE
L'ÉTUDE AFOM DE PERSPECTIVE (26 P. + 11 P.)

- 22
- Dimension urbanistique
 - La mobilité et l'accessibilité multimodale
 - Incidences sur la biodiversité et être humain



23

L'ÉTUDE AFOM DE PERSPECTIVE : UNE CONCLUSION QUI SE PRÊTE À DEUX LECTURES

Sur base de cette analyse AFOM limitée à certaines critères et limitée aux trois sites présélectionnés, le site du Bempt semble présenter le plus de potentiel pour l'implantation d'un nouveau stade modernisé par rapport aux autres. Il y a néanmoins des points d'attention spécifiques importants mis en avant ci-dessus, comme la conformité au PRAS, la mutualisation de l'infrastructure au niveau supra-local et au niveau local, l'accessibilité en TP, le stationnement, l'intégration paysagère dans le parc du Bempt et le traitement des activités actuellement présents sur le site. Une étude d'impact complète devrait être réalisée complémentarément à cette première analyse et il y a lieu d'élargir le périmètre de recherche des sites alternatifs.

FIN JANVIER 2022: FIN DE LA 1^{ÈRE} INTERVENTION RÉGIONALE: RECONNAISSANCE DE LA LÉGITIMITÉ D'UN PROJET DE NOUVEAU STADE ET DES RÉSERVES COMMUNALES AU PROJET DU BEMPT

- « Perspective.brussels a en effet été mandaté pour accompagner la RUSG dans sa recherche de localisation d'un stade. (...) L'analyse s'est limitée jusqu'ici à trois sites situés sur le territoire forestois (...). S'il est légitime que l'Union cherche à implanter un nouveau stade en Région bruxelloise, une utilisation parcimonieuse du sol doit toutefois nous amener à réfléchir à cette hypothèse dans une perspective d'intérêt collectif et de durabilité du projet. Cette perspective implique de réfléchir à la mutualisation éventuelle des infrastructures existantes, à la diversité des utilisations et à l'ouverture des activités sportives pour le quartier. Il convient aussi que le projet soit conçu en accord avec les prescriptions du plan régional d'affectation du sol. Aucune orientation définitive n'est arrêtée. Les discussions sont en cours avec les autorités communales et les responsables du club. Il serait donc prématuré de s'avancer dans ce dossier. ».

1.3

25

MI-2022 : PROJET 'FINALISÉ' SELON LE CLUB... QUI ATTEND UNE RÉPONSE DE PRINCIPE DE LA COMMUNE

- Mai 2022 : Essai de sol sur le site autorisé par la commune + réunion tripartite (Commune, Région, Club) sur site
- Juin 2022: Étude juridique commandée par le club mobilisant la jurisprudence du Conseil d'état pour soutenir la compatibilité du projet (sans l'hôtel) avec le PRAS.
- Été 2022 : « finalisation » d'une **version 2 du projet : suppression de l'hôtel; capacité réduite à ± 15.000 places; étude de mobilité réalisée par le club** (= recommandation de l'étude AFOM de Perspective)
+ demande à la commune de déterminer un prix de vente de la parcelle communale.
→ réunion multi-acteurs institutionnels du 1/9/2022



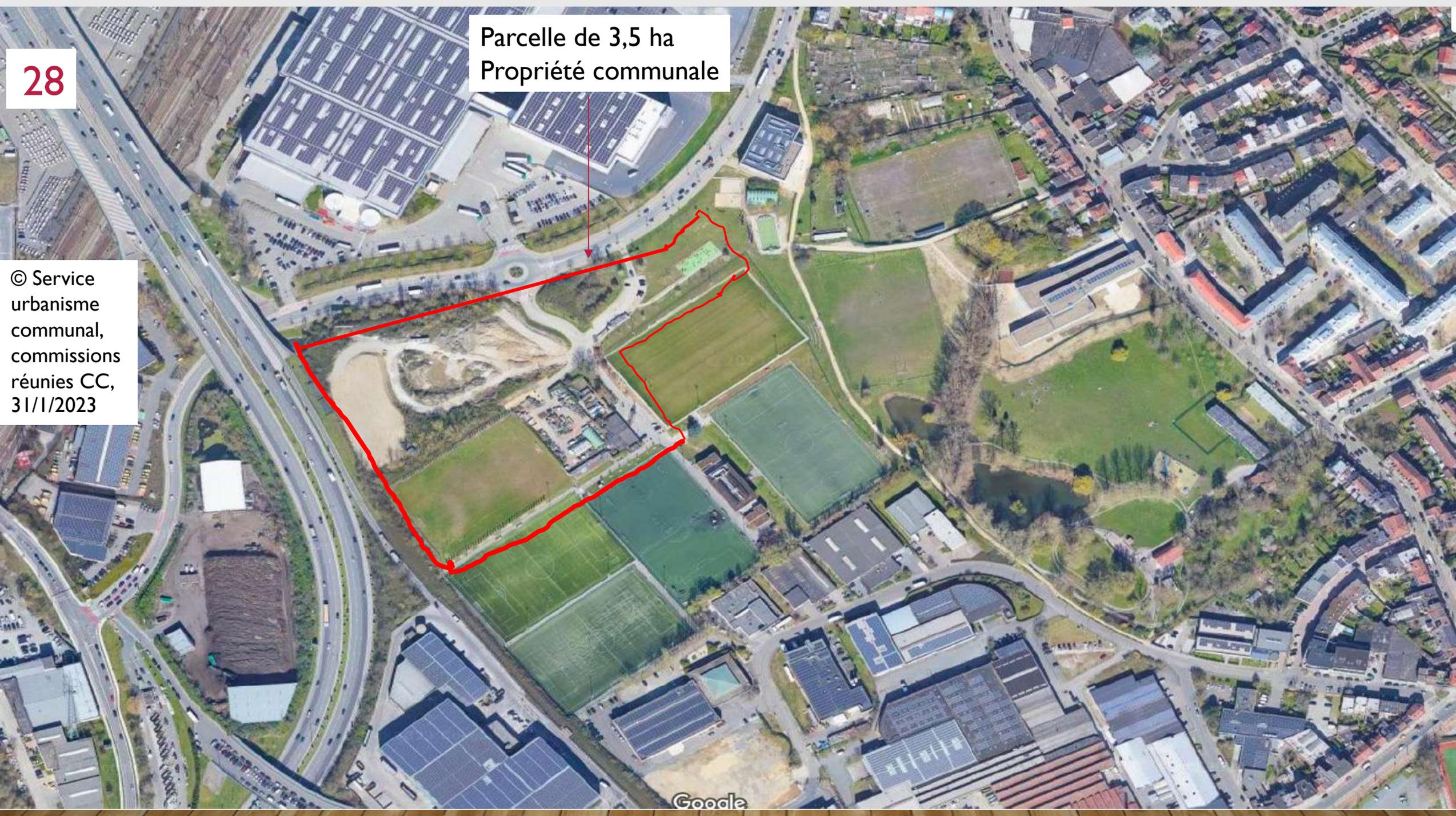
VISUEL DU
« PROJET
FINAL »

© RUSG,
commissions
réunies CC,
31/1/2023

28

Parcelle de 3,5 ha
Propriété communale

© Service
urbanisme
communal,
commissions
réunies CC,
31/1/2023





© service communal de l'urbanisme, commissions réunies du CC, 31/1/2023

30

AUTOMNE 2022 : MÉDIATISATION & MOBILISATIONS CITOYENNES SUR LE PROJET DE NOUVEAU STADE

Une première échéance

- Fin octobre 2022 : Le club demande publiquement à la commune de se positionner + un prix pour le 31 décembre 2022, évoquant une délocalisation possible du projet de nouveau stade : 'Un nouveau stade est + important que de gagner l'Europa League' (Ph. Bormans, HLN, 2/11/22)
→ La commune demande au club une offre d'achat → un montant de 3,5 millions € (100 €/m²)
- Mobilisations citoyennes pour → Collectif des clubs de supporters : CP; réunion d'une délégation avec les édiles communaux; rassemblement en avant-match à la Place St-Denis (6/11/22), interviews dans la presse, appel à présence au 14/2/23...
- Mobilisations citoyennes contre → riverain.es du Bempt et habitant.es de Forest → création du Collectif Bempt-Vert : CP, Interpellation citoyenne au CC (22/11/22), page FB, site internet, interviews presse, appel à présence au CC du 14/2/23... pétition (automne 2023) et planification d'une nouvelle interpellation citoyenne au CC.

16 janvier 2023 : Présentation publique du projet de nouveau stade au Bempt par le club

31/1/23 : présentation par le club de son projet en commissions réunies (à huis clos) du CC

7/2/23 : **rejet par le Collège** de l'offre d'achat de 3,5 millions € soumise par le club

31 **14 FÉVRIER 2023** : **REJET DE L'OFFRE D'ACHAT DU CLUB PAR LE CC**

32 VOTANTS : 21 OUI & 11 ABSTENTIONS

Le CC DECIDE

Dans ces conditions, l'offre faite en l'état actuellement par la Royale Union Saint-Gilloise S.R.L pour l'achat d'un terrain de 3,5ha sur le site du Bempt le long du boulevard de la deuxième Armée Britannique qui ne comprend pas :

- de compensations viables pour les pertes de jouissances des structures communales ;
- une étude d'impact recommandée par Perspective-Brussels ;
- des préaccords conclus concernant l'utilisation des parkings environnants ainsi que l'accès et/ou utilisation des infrastructures de Bruxelles-Propreté ;
- les garanties juridiques que ce projet puisse être considéré comme étant un équipement d'intérêt collectif ou de service public au sens défini par le plan régional d'affectation du sol ;
- la faisabilité de la mutualisation d'une telle infrastructure chère et spatialement impactante ;

ne peut être acceptée.

+ « de
mandater le
Collège pour
poursuivre les
discussions
avec la Région
et le Club en
vue de la
recherche de
pistes de
solutions sur le
territoire
communal &
régional »
(Amendement)

Prix
proposé
trop faible
+
5 points
bloquants

FÉVRIER 2023 : 2^E APPEL DU CLUB À LA RÉGION

FACE AU « BLOCAGE DE LA COMMUNE » :

32

LE.LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'URBANISME EN FACILITATEUR

P.SMET (VOORUIT), ET APRÈS LE 23/6/23, ANS PERSOONS (VOORUIT, MÊME CABINET)

- « L'idée est de s'associer à nouveau aux discussions. Le stade sur le site actuel du parc Duden n'est pas tenable. Ici, la solution du Bempt a émergé avec ce terrain appartenant à la commune, qui doit trouver un accord avec le club. Nous constatons que dans ce dossier qui a une importance régionale, nationale, ça bloque. Dans des situations comme celles-là, il est intéressant qu'une troisième partie puisse intervenir. (...) Au bout du processus, c'est la Région bruxelloise qui va délivrer le permis d'urbanisme, (...) qui interviendra avec des mesures de mobilité (...). Le moment est venu désormais de trouver une solution négociée avec tout le monde (...)
- [le] stade [actuel] est dans un domaine protégé (...) il y a des problèmes de voisinage... Ce n'est plus possible d'avoir un stade de football à cet endroit. Il faut trouver un autre lieu. Cet endroit, c'est le Bempt, qui est dans une zone sportive, accessible pour les voitures, proche du ring... L'étude de Perspective a constaté que c'était la meilleure piste. Maintenant, il faut trouver un cadre dans lequel l'implantation d'un stade dans le tissu urbain est possible, avec l'implication des autres clubs forestois, dans une situation écologique et urbanistique acceptables..."

(P. Smet, LS, 7/2/2023)

Un
facilitateur
...
pour faire
aboutir le
projet

33

FÉVRIER 2023–MI-2023 : OBJECTIF DE LA FACILITATION RÉGIONALE : MÉMORENDUM D'ACCORD TRIPARTITE AVANT LE 21/7/2023

- Réunions/interactions multiples (Task force multi-acteurs, tripartite, bilatéral...) → **Échec**

Où en sommes-nous depuis lors ?*

→ Pour rencontrer demandes communales, les discussions continuent + double initiative du club :

- Sept 23 : Charge un bureau d'études (Stratec) de la **réalisation d'une étude d'impact (plus) approfondie** en matière environnementale et de mobilité (remise prévue au début 2024)
= recommandation de l'étude AFOM de Perspective + 1 des 5 points bloquants du CC
- Oct 23 : En collaboration avec le maître-architecte de la Région, **organisation d'un concours d'architecture** pour « l'intégration du nouveau stade dans son environnement urbain »
= point d'attention de l'étude AFOM de Perspective + préoccupation de la Région (12/12/23 : remise des dossiers de candidature; la commune s'étonne du timing).

PARTIE 2 L'OPINION DES SUPPORTERS ET SUPPORTRICES À PROPOS DU PROJET DE NOUVEAU STADE

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE MENÉE AUPRÈS
D'UNE DES PRINCIPALES PARTIES CONCERNÉES PAR LE PROJET



PLAN DE LA PARTIE 2 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES SUPPORTRICES ET SUPPORTERS*

- 2.1. Précisions relatives à la visée du questionnaire, son contenu, ses modalités de diffusion, le nombre de réponses obtenues
- 2.2. Présentation des opinions des supportrices et supporters à propos du débat relatif au projet de nouveau stade
- 2.3. Hypothèses relatives aux groupements d'opinion présents dans le débat et aux profils des supportrices et supporters qui les portent

Questionnaire réalisé via **LimeSurvey**, mis en ligne sur un espace du **site web de St-Louis** du **15 mai 2023** (à 3 matchs de la fin des POI) au **5 juillet 2023**, en **français**, en **néerlandais** et en **anglais**.

*Supporters : groupe caractérisé par une auto-identification collective à la destinée d'un club sportif spécifique auquel il apporte son soutien

2.1

36

STATUT DE L'ENQUÊTE EN LIGNE MENÉE AUPRÈS DES SUPPORTRICES ET SUPPORTERS

- Rappel : Enquête destinée à être menée aussi auprès des riverains et usagers des espaces du stade Marien et du Bempt
- Moins un sondage de type référendum qu'une 1^{re} étape destinée à **repérer différents profils d'opinion** (position & argumentaire) sur le débat
 - rendre ces points de vue présents dans le débat
 - ne pas homogénéiser artificiellement l'opinion d'une partie concernée
- Enquête en ligne **destinée à être prolongée par des entretiens semi-directifs** auprès des répondant.es qui l'acceptent.

* Sondage : Enquête par questionnaire réalisée sur un échantillon de population déterminé par des techniques rigoureuses pour être représentatif d'une population totale ≠ visant à déterminer le pourcentage d'opinion positive ou négative sur un sujet précis

QUESTIONNAIRE EN 3 PARTIES

- **Partie I** (6 Questions) : **Opinion des répondant.es**, sous forme d'une \pm grande préférence ou importance (sur une échelle de 1 à 5) accordée à :
 - des améliorations pratiques attendues d'un nouveau stade
 - des arguments POUR et CONTRE habituellement évoqués à propos d'un nouveau stade
 - un positionnement POUR ou CONTRE un nouveau stade
 - un positionnement relatif au degré de désirabilité de 7 scénarios de stades pour la RUSG (v. dia svte)
- **Partie 2 et 3** : **Caractéristiques des répondant.es**
 - **Partie 2** (12 questions principales) **Profil de supporterisme** des répondant.es = **ORIGINAL**
 - **Partie 3** (9 questions principales) **Profil sociopolitique** des répondant.es
 - **caractéristiques socio-démographiques** : commune de résidence, genre, âge, niveau de diplôme...
 - **préférences politiques** : auto-identification sur une échelle gauche/droite, dernier vote aux législatives...

LES 7 SCÉNARIOS DE STADE PRÉSENTÉS

- Projet du stade au Bempt
 - Extension du Marien
 - Extension du stade Bertelson
 - Lotto Park (Anderlecht)
 - Roi Baudouin (Heysel)
 - Exploration d'autres pistes
 - Statu quo
- } = les 3 scénarios étudiés dans l'étude AFOM de Perspective
- } = 2 scénarios de mutualisation d'infrastructures existantes
- = recommandation de Perspective

! Il ne s'agissait pas de classer les scénarios par ordre de préférence (\neq référendum); une forte valorisation d'un scénario pouvait aller de pair avec une forte valorisation d'un autre scénario.

39 STRATÉGIE DE DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

- Via les réseaux sociaux de supporters, par les canaux de com universitaires, distribution de papillons avec QR code, également laissés à dispo. dans des bars de supporters...
- **Sans l'aide du club qui n'a pas relayé dans son infolettre l'invitation à participer à l'enquête**
 - Regrettant de ne pas avoir été consulté au préalable
 - **Demandant de supprimer du questionnaire « les scénarios qui n'en sont pas en réalité »** (sic) statu quo, extension du stade Marien, extension du stade Bertelson. Ou au moins : signaler que tous les scénarios n'ont pas le même degré de plausibilité → or :
 - le degré ± élevé de réalisme accordé à un scénario est lui-même objet de débat
 - le questionnaire était déjà en cours de diffusion

AU FINAL : 645 QUESTIONNAIRES RÉCOLTÉS

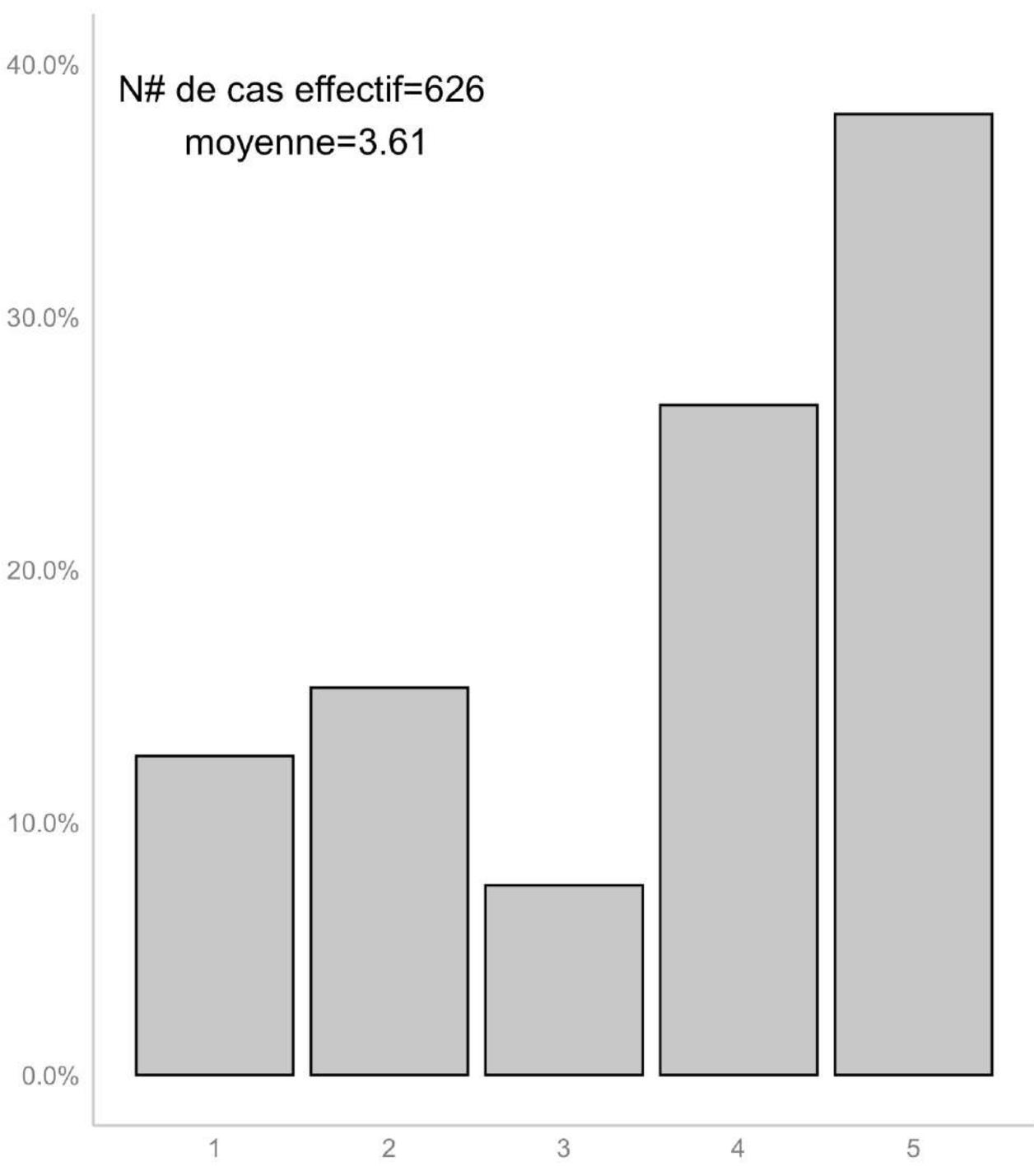
- **Questionnaires déposés** = ceux dont le.la répondant.e a cliqué sur « envoyer » à la dernière page du questionnaire, après avoir répondu à toutes les questions que nous avons paramétrées comme obligatoires, le cas échéant, en cochant une case « sans réponse ».
- 26 questionnaires ont été déposés en néerlandais (4,5 %)
- 19 questionnaires ont été déposés en anglais (3 %)
- 255 répondant.es (39,5 %) ont laissé leurs coordonnées pour un entretien éventuel

2.2

POSITION DE BASE : POUR OU CONTRE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU STADE ?

41

<i>moy</i> ₆₂₆ = 3,62		
Tout à fait favorable	38 %	} 64,5 %
Plutôt favorable	26,5 %	
Ni favorable ni défavorable	7,5 %	} 28 %
Plutôt défavorable	15,3 %	
Tout à fait défavorable	12,6 %	



42

DEGRÉ DE DÉSIRABILITÉ DES SCÉNARIOS



En jaune : majorité relative

En turquoise : majorité absolue

43 POSITION RELATIVE À LA DÉsirABILITÉ DES SCÉNARIOS

Scénarios	Tout à fait défavorable	Plutôt défavorable	Ni défavorable ni favorable	Plutôt favorable	Tout à fait favorable	Plutôt + tout à fait favorable	Moyenne
Extension du Marien	11 %	8 %	13 %	16 %	52 %	68 %	$moy_{634} = 3,89$
Projet Bempt	15 %	13 %	19 %	24 %	29 %	53 %	$moy_{639} = 3,40$
Statu quo (Marien)	29 %	13 %	30 %	14 %	14 %	28 %	$moy_{559} = 2,71$
Extension Bertelson	27 %	15 %	29 %	21 %	9 %	30 %	$moy_{612} = 2,69$
Exploration d'autres solutions	29 %	11 %	33 %	14 %	12 %	26 %	$moy_{563} = 2,69$
Stade du Lotto Park	73 %	10 %	8 %	5 %	5 %	10	$moy_{640} = 1,59$
Stade R. Baudouin	80 %	8 %	5 %	3 %	4 %	7 %	$moy_{636} = 1,41$

LES AMÉLIORATIONS PRATIQUES LES PLUS VALORISÉES LIÉES À UN NOUVEAU STADE

Attentes	Très important	Très + assez important	Moyenne
Un plus grand nombre de buvettes dans le stade	51 %	75 %	$moy_{634} = 4,12$
Un plus grand nombre de places dans le stade	43 %	68 %	$moy_{636} = 3,94$
Un meilleur accès au stade en transport en commun	46 %	69 %	$moy_{631} = 3,92$
Un plus grand nombre de toilettes dans le stade	32 %	62 %	$moy_{638} = 3,73$
Un passage + rapide des contrôles à l'entrée du stade	33 %	59 %	$moy_{634} = 3,65$
Un plus grand nombre de places couvertes dans le stade	30 %	52 %	$moy_{630} = 3,41$

45 LES AMÉLIORATIONS PRATIQUES LES MOINS VALORISÉES LIÉES À UN NOUVEAU STADE

Attentes	Peu important	Peu + un peu important*	Moyenne
Un plus grand nombre de places VIP dans le stade	54 %	68 %	$moy_{625} = 2,01$
Un plus grand nombre de places assises dans le stade	35 %	58 %	$moy_{623} = 2,39$
Un plus grand nombre de parkings auto près du stade	43 %	57 %	$moy_{638} = 2,42$

‘Peu de’ exprime une quantité dérisoire. ‘Un peu de’ exprime une faible quantité, mais déjà appréciable (<https://leflpourlescurieux.fr/peu-de-et-un-peu-de-exprimer-une-faible-quantite-grammaire-b/l/>).

46

LES ARGUMENTS FAVORABLES LES PLUS VALORISÉS LIÉS À UN NOUVEAU STADE

Arguments POUR	Très important	Très + assez important	Moyenne
Accès aux compétitions européennes	41 %	85 %	$moy_{635} = 4,43$
Pérennité du club	56 %	79 %	$moy_{623} = 4,20$
Disponibilité en places du stade	41 %	70 %	$moy_{632} = 3,92$
Recettes financières pour le club	43 %	66 %	$moy_{635} = 3,88$
Performances sportives du club	40 %	61 %	$moy_{632} = 3,71$
Facilités d'accès du stade	32 %	60 %	$moy_{637} = 3,61$
Meilleure sécurisation du stade	21 %	40 %	$moy_{634} = 3,10$

47 LES ARGUMENTS FAVORABLES LES MOINS VALORISÉS LIÉS À UN NOUVEAU STADE

Arguments POUR	Peu important	Peu + un peu important	Moyenne
Nuisances pour le voisinage du stade Marien	29 %	48 %	$moy_{626} = 2,51$
Recettes financières pour les pouvoirs publics	30 %	49 %	$moy_{625} = 2,55$

48

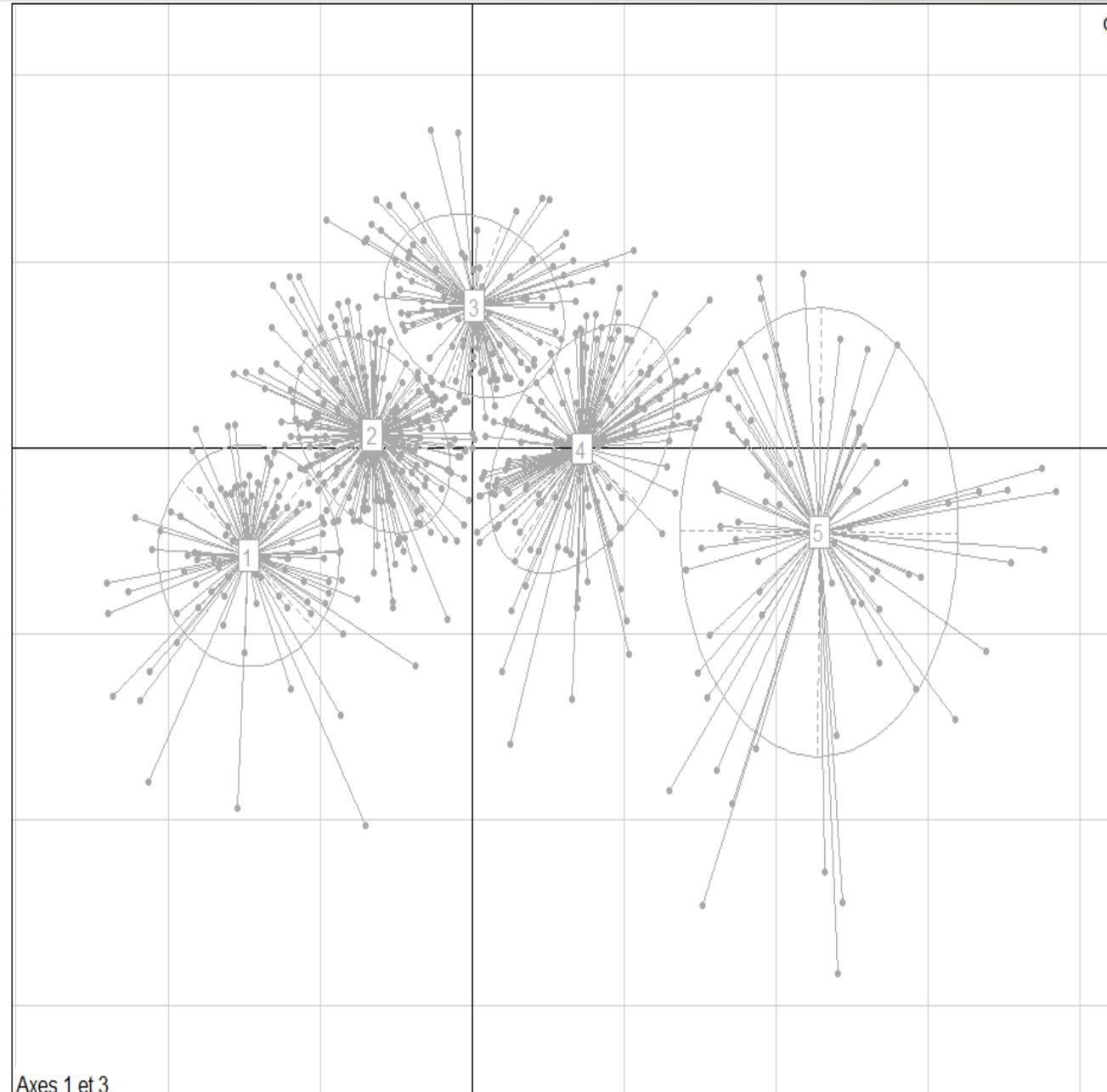
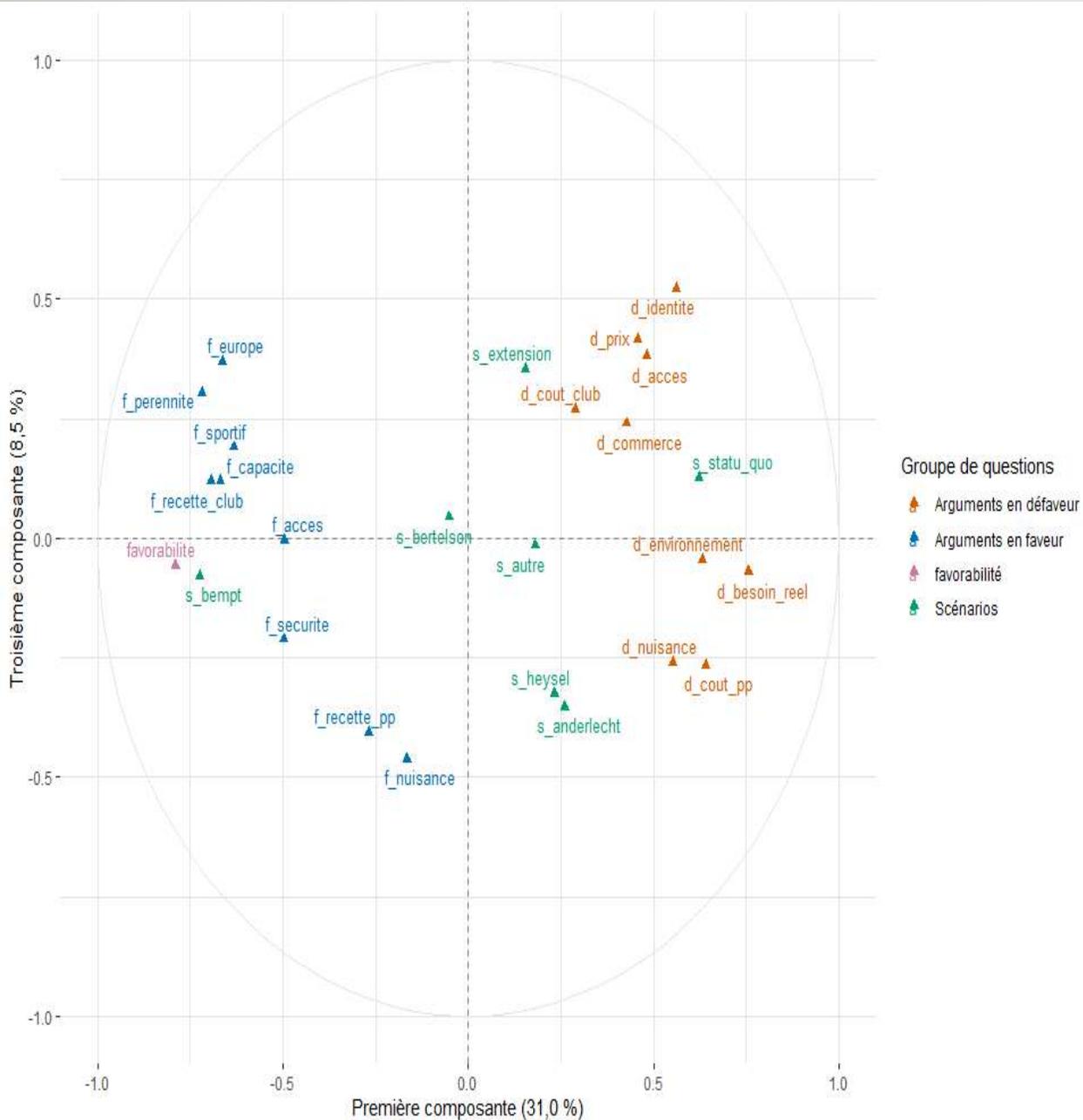
LES ARGUMENTS DÉFAVORABLES LES PLUS VALORISÉS LIÉS À UN NOUVEAU STADE

Arguments CONTRE	Très important	Très + assez important	Moyenne
Perte d'identité	40 %	61 %	$moy_{635} = 3,74$
Risque de hausse de prix	26 %	53 %	$moy_{632} = 3,50$
Difficulté d'accès au nouveau stade	25 %	45 %	$moy_{624} = 3,25$
Impact environnemental	26 %	44 %	$moy_{634} = 3,18$
Perte pour les commerces à proximité du Marien	18 %	39 %	$moy_{633} = 3,10$

49 LES ARGUMENTS DÉFAVORABLES LES MOINS VALORISÉS LIÉS À UN NOUVEAU STADE

Arguments CONTRE	Peu important	Peu + un peu important	Moyenne
Nuisances pour le voisinage du nouveau stade	35 %	56 %	$moy_{625} = 2,37$
Coût du nouveau stade pour les pouvoirs publics	39 %	56 %	$moy_{618} = 2,43$
Absence de besoin réel	35 %	41 %	$moy_{609} = 2,60$
Coût du nouveau stade pour le club	26 %	44 %	$moy_{624} = 2,70$

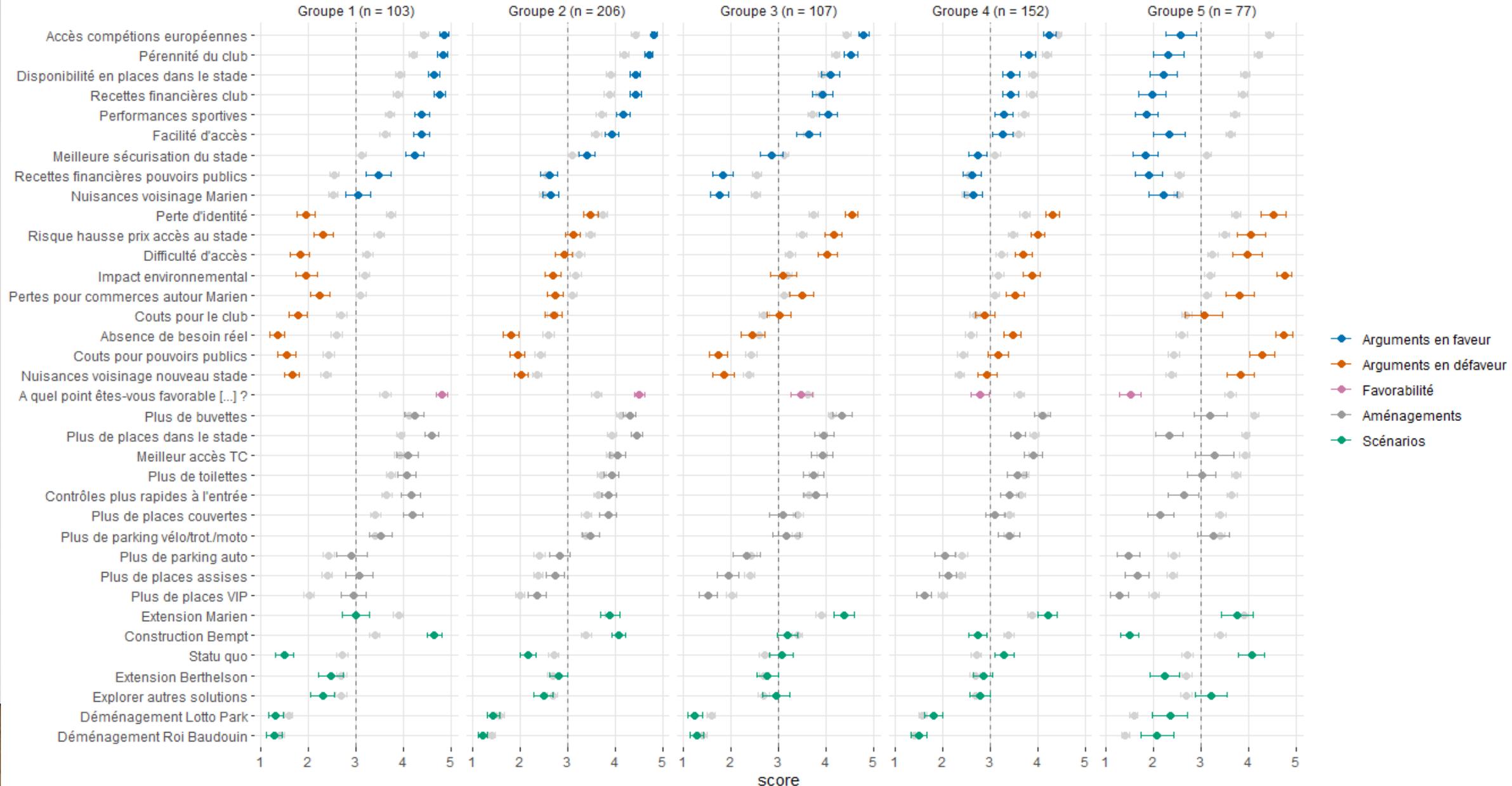
2.3. HYPOTHÈSES : RELATIVES AUX GROUPEMENTS D'OPINION (I)



HYPOTHÈSES RELATIVES AUX GROUPEMENTS D'OPINION (2)

51

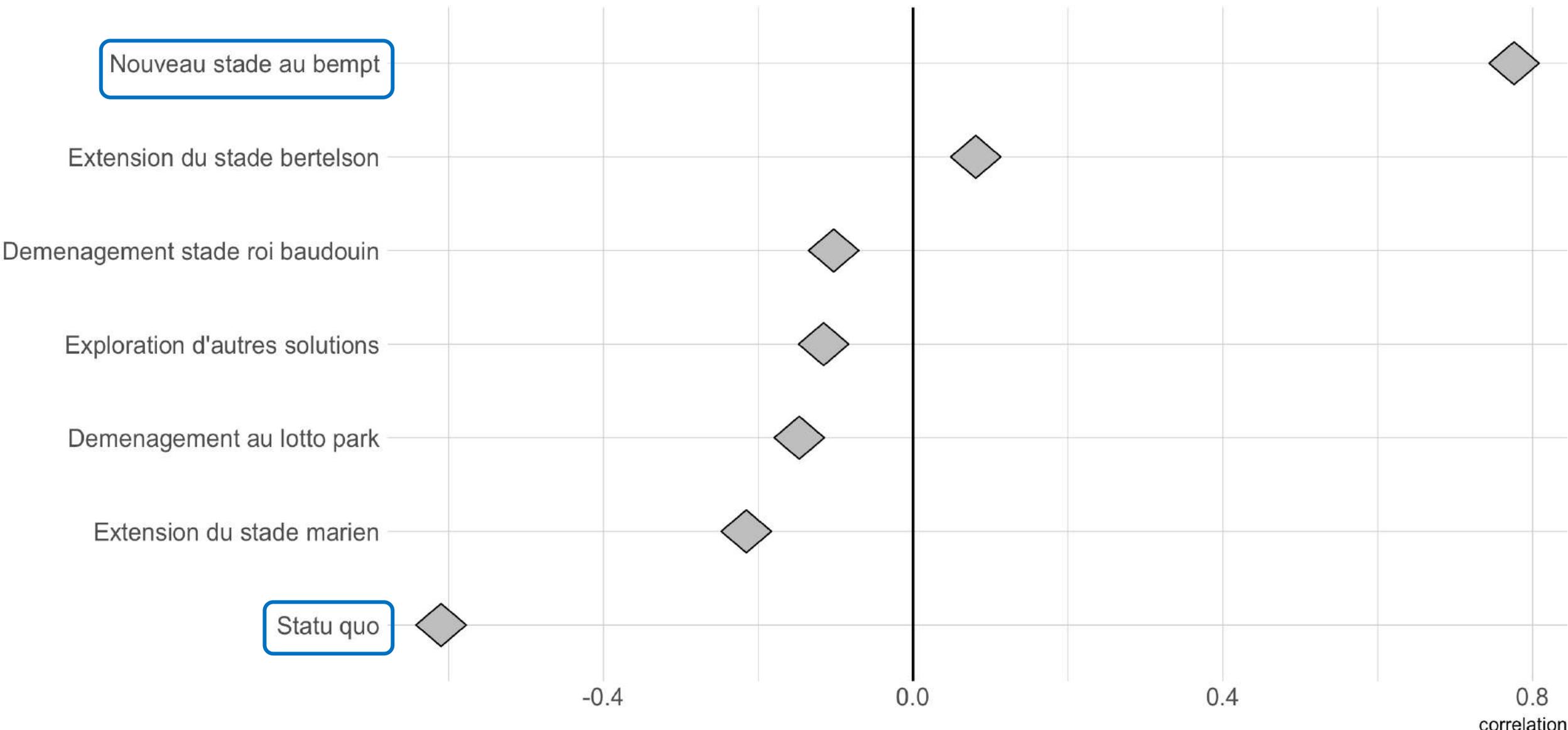
Spécificités des groupes de supporter-ri-c-s



LIEN ENTRE LA FAVORABILITÉ AU NOUVEAU STADE ET LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS :

52 LES DEUX SCÉNARIOS LES PLUS CONTRASTÉS

(© TH. LALOUX)



HYPOTHÈSES RELATIVES AUX PROFILS D'OPINION

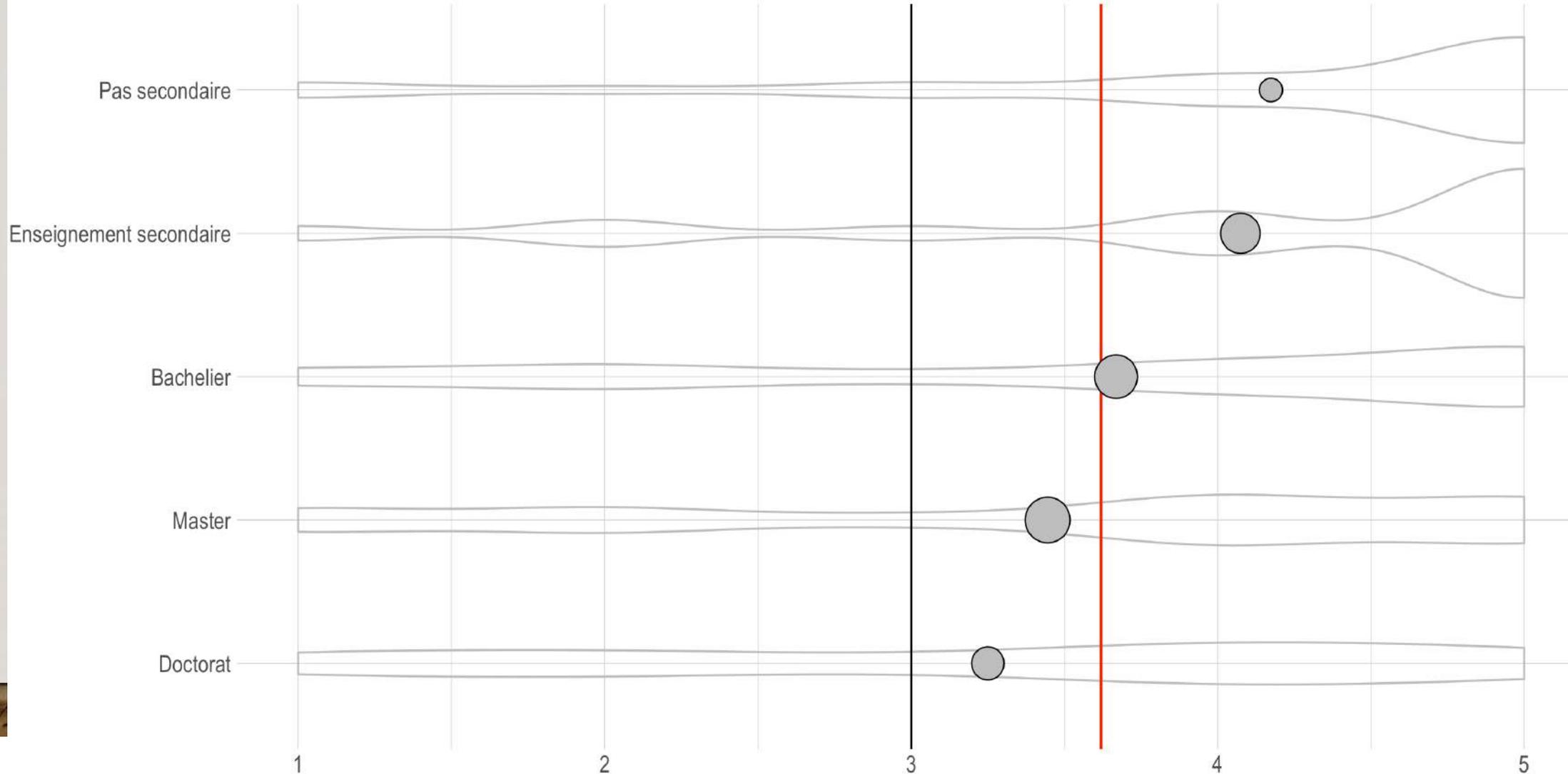
(IA) VARIABLE DU DIPLÔME

© TH. LALOUX

53

En moyenne, on est d'autant moins en faveur d'un nouveau stade qu'on a un niveau de diplôme élevé, & inversement (n: 636; soit 98,5 % du total)

Favorabilité à la construction d'un nouveau stade en fonction du niveau de diplome



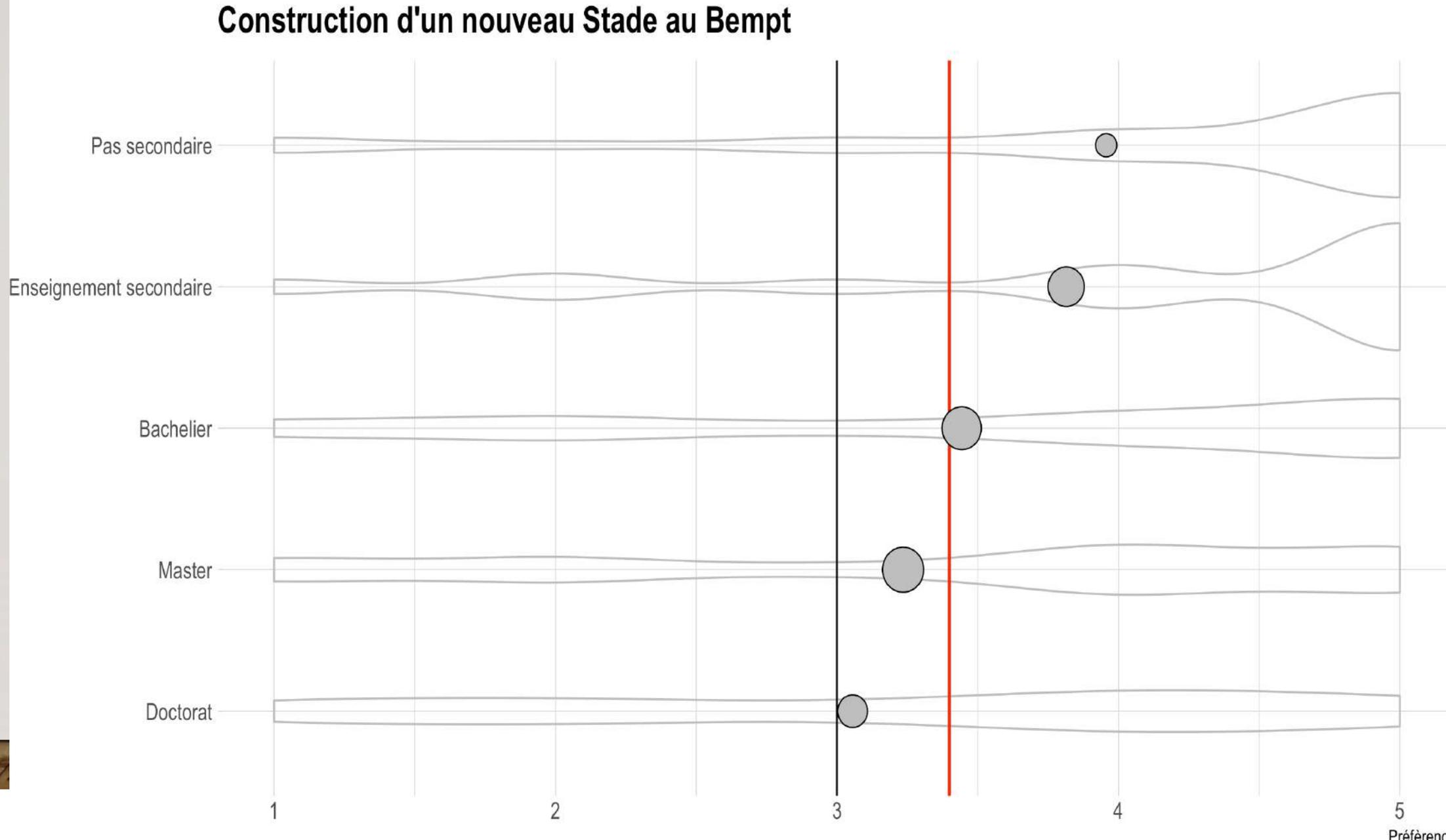
$moy_{626} : 3,62$

(IB) VARIABLE DU DIPLÔME

54

En moyenne, on est d'autant moins en faveur du projet au Bempt qu'on a un niveau de diplôme élevé, & inversement (n: 636; soit 98,5 % du total)

$moy_{639} : 3,40$



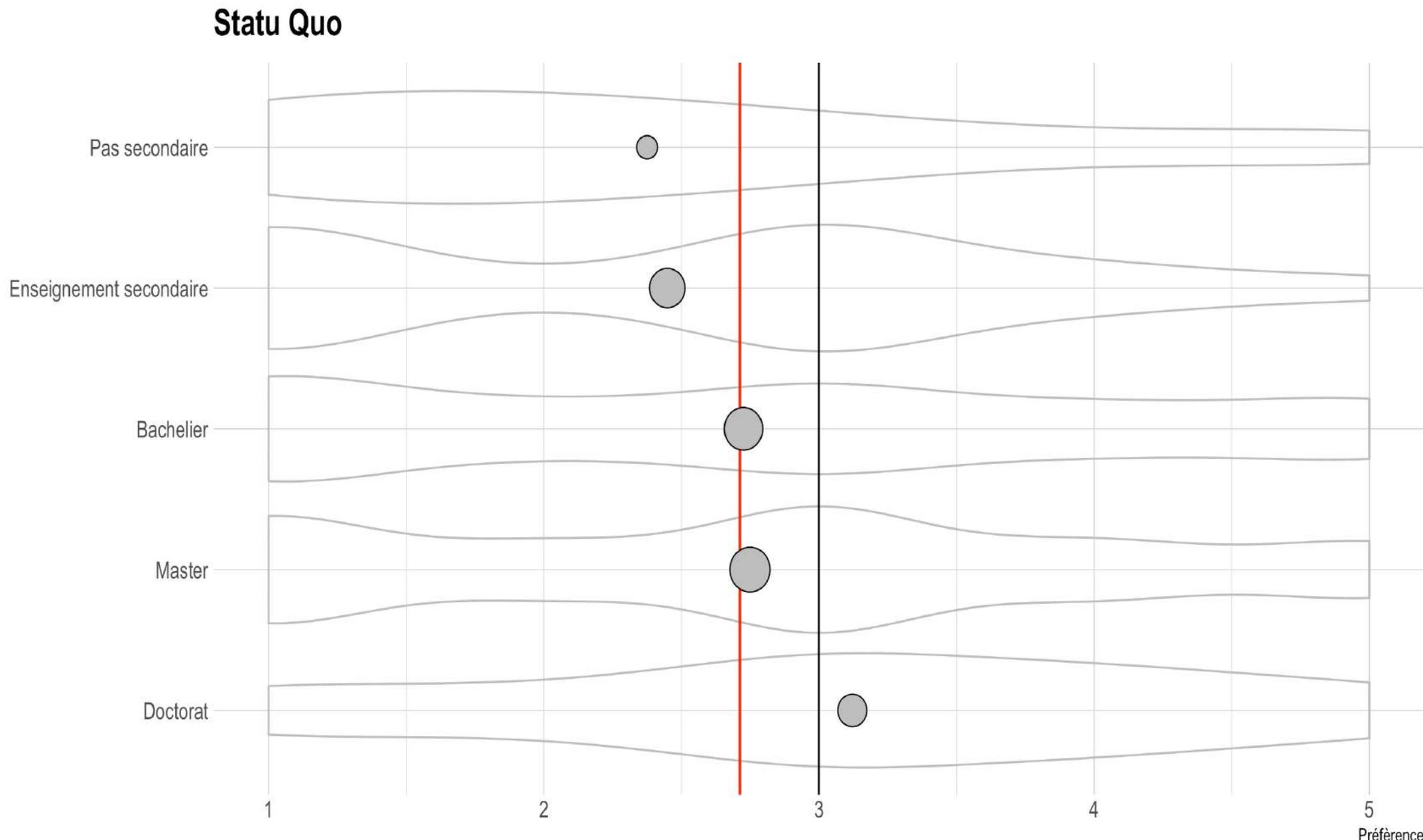
Préférence

(IC) VARIABLE DU DIPLÔME

55

En moyenne, on est d'autant plus en faveur du statu quo qu'on a un niveau de diplôme élevé, & inversement (n: 636; soit 98,5 % du total)

$moy_{559} : 2,71$



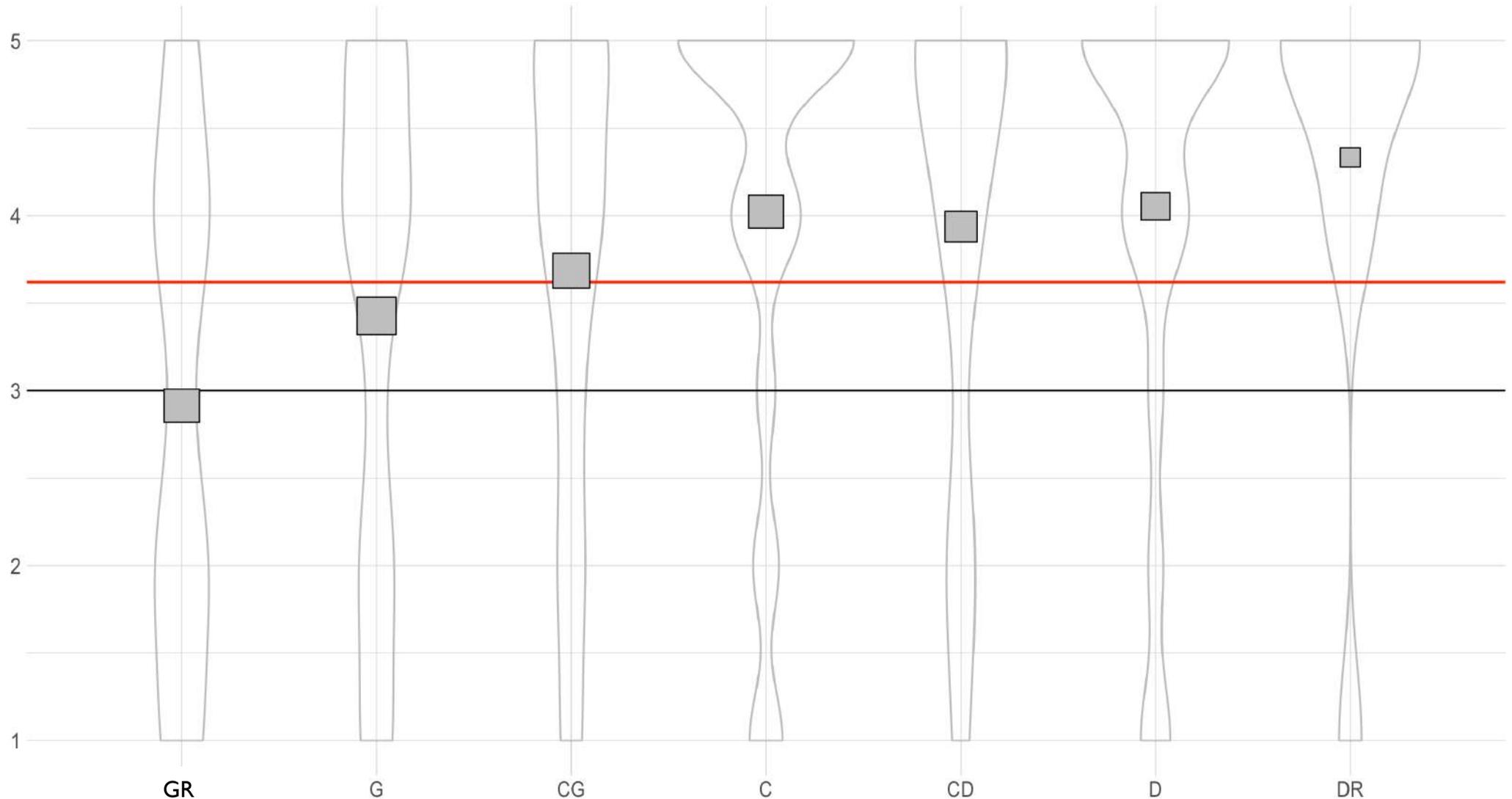
(2A) VARIABLE GAUCHE-DROITE

56

En moyenne, on est d'autant moins en faveur d'un nouveau stade qu'on se situe à gauche (n: 567; soit 88 % du total)

*moy*₆₂₆ : 3,62

Favorabilité à un nouveau stade en fonction du positionnement gauche-droite



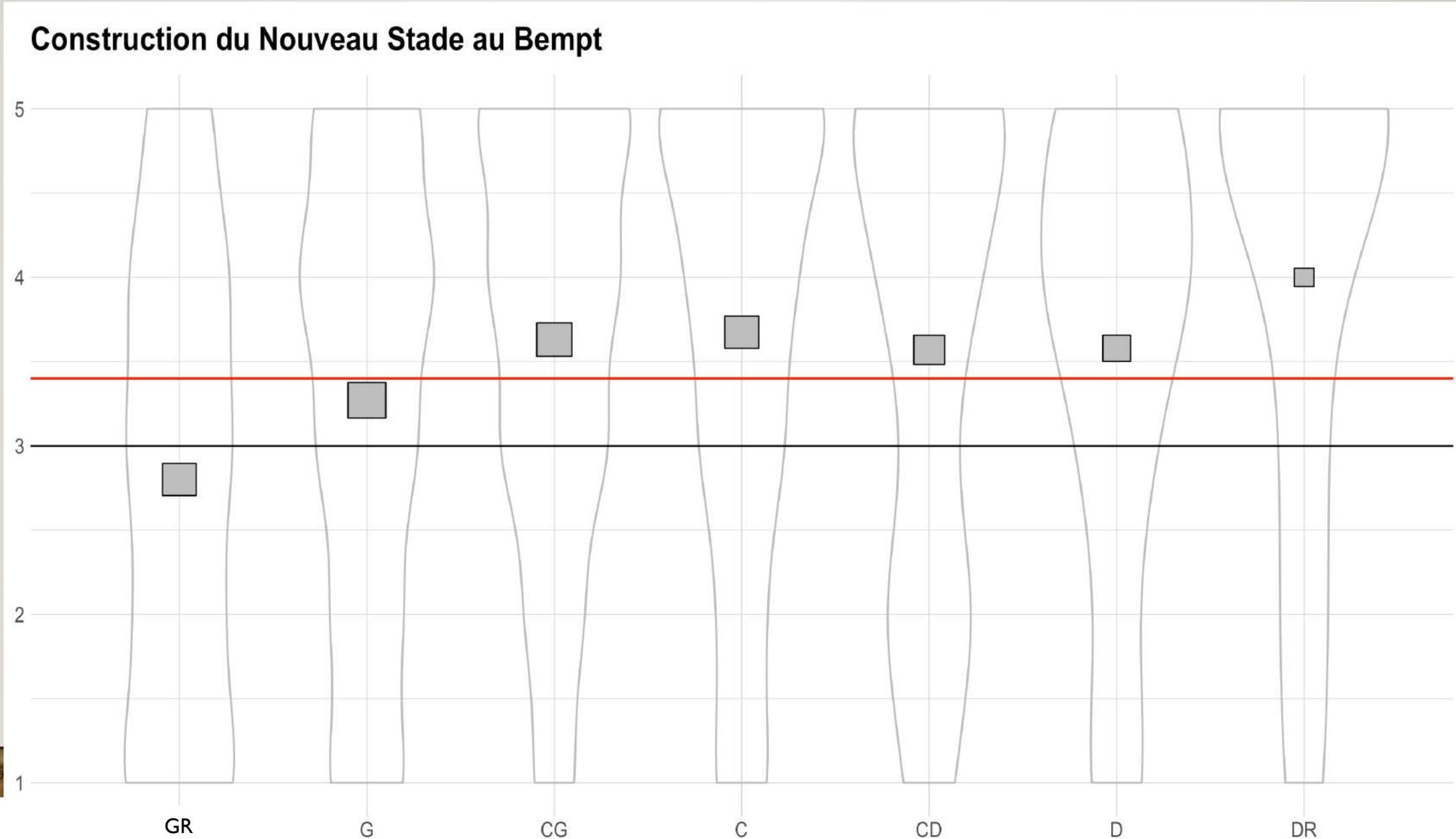
(2B) VARIABLE GAUCHE-DROITE

57

En moyenne, on est d'autant plus en faveur du projet du Bempt qu'on se situe à droite, et inversement



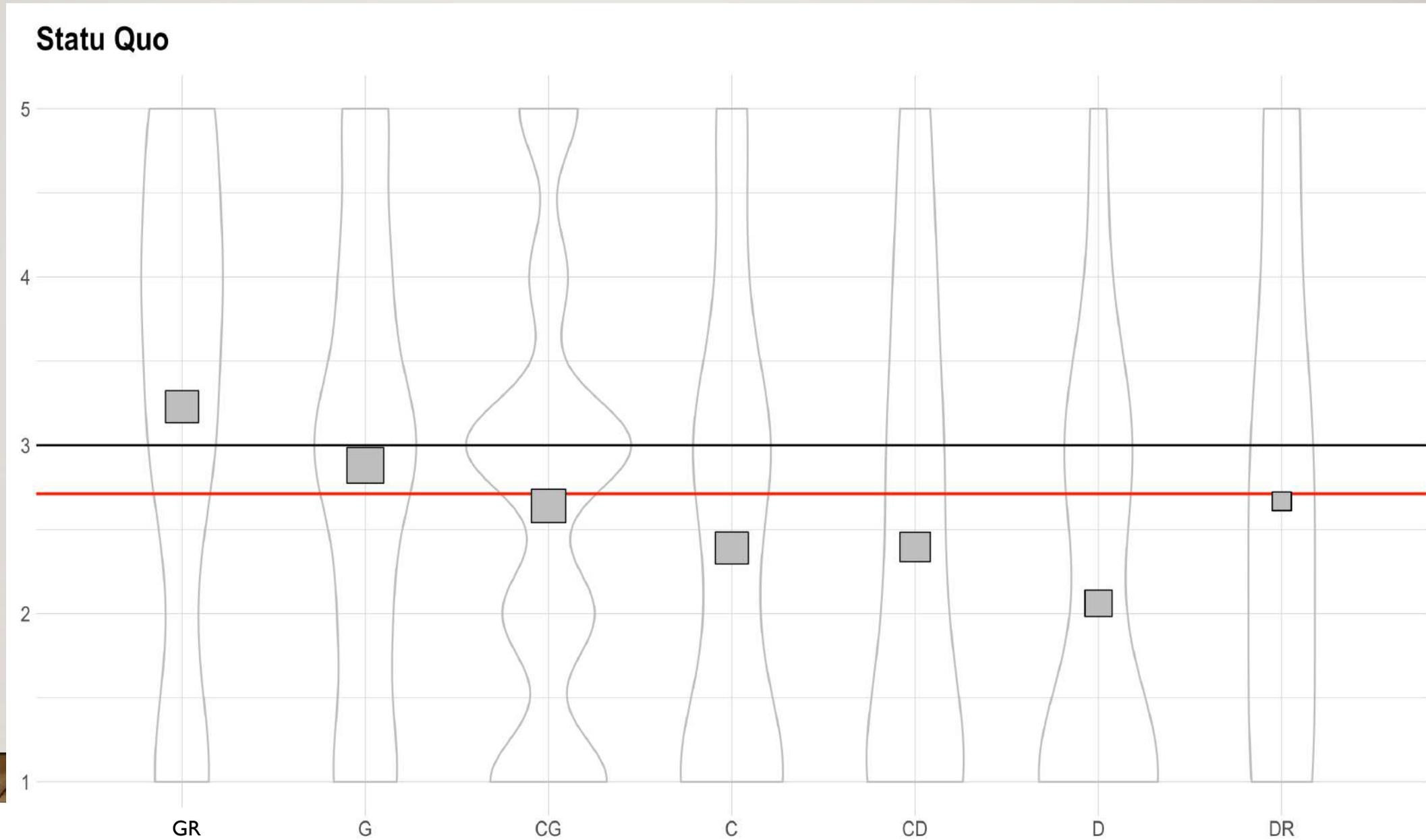
*moy*₆₃₉ : 3,40



(2C) VARIABLE GAUCHE-DROITE

58

En moyenne, on est d'autant plus en faveur du statut quo qu'on se situe à gauche, et inversement (sous réserve de la droite radicale)

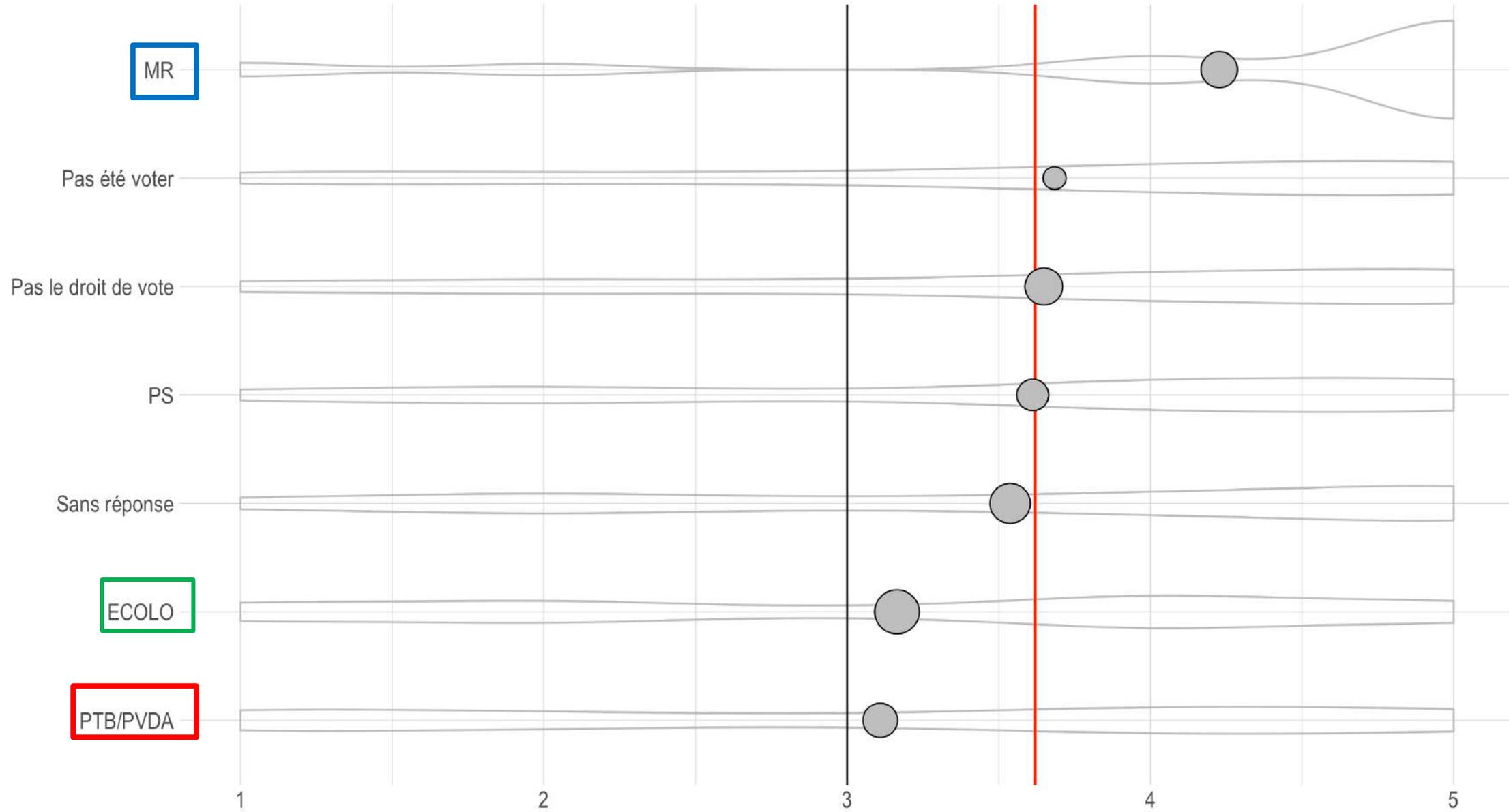


(3A) VARIABLE DU VOTE PARTISAN

Favorabilité à la construction d'un nouveau stade en fonction du vote au dernière élection

59

En moyenne, on est d'autant plus en faveur d'un nouveau stade qu'on vote MR
xxxxxxxxxx
Écolo : 34 %
MR : 15 %
PTB : 14 %
PS : 12 %
(n: 434; soit 67 % total)



$moy_{626} : 3,62$

Préférence

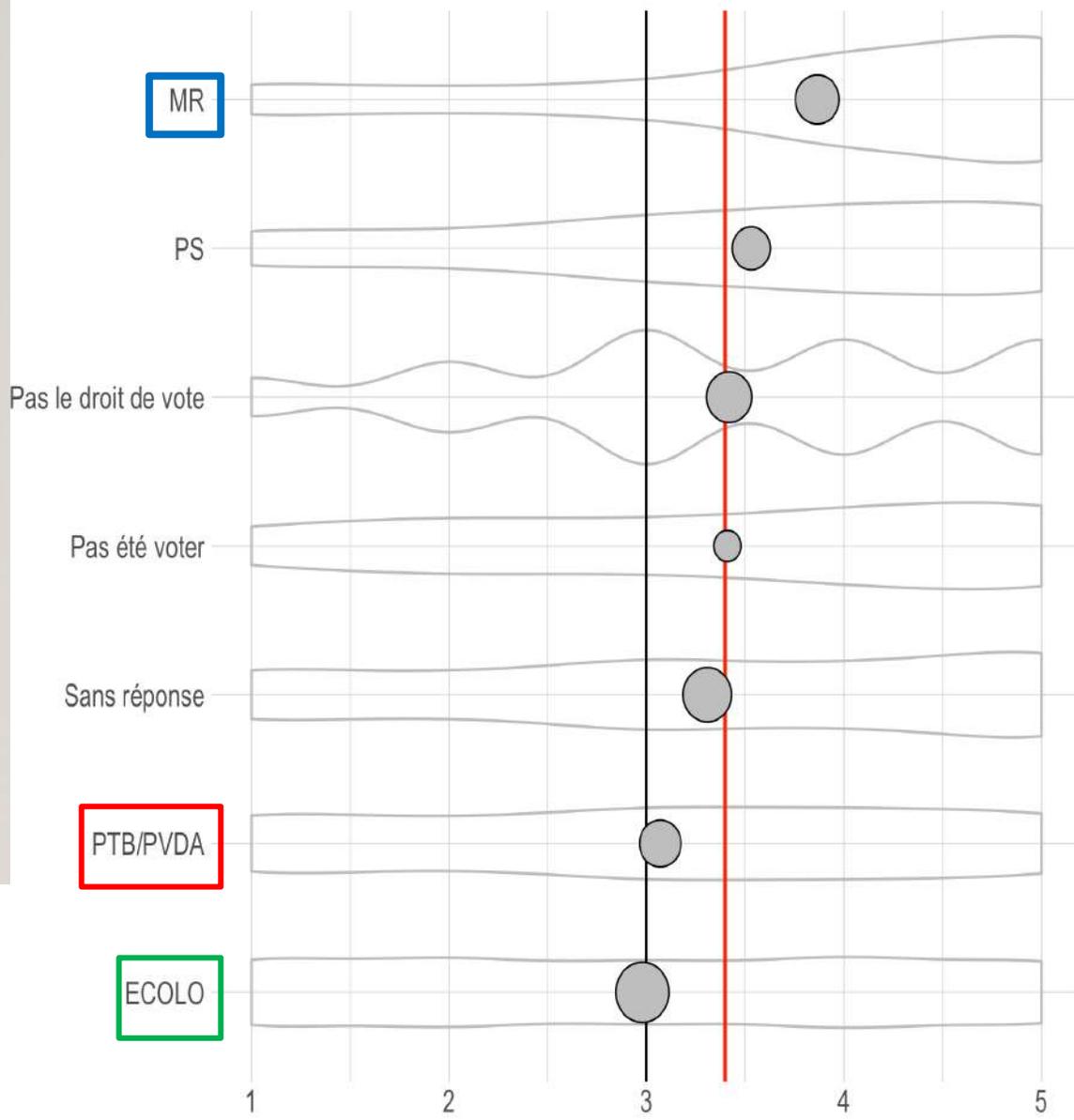
(3B) VARIABLE DU VOTE PARTISAN

60

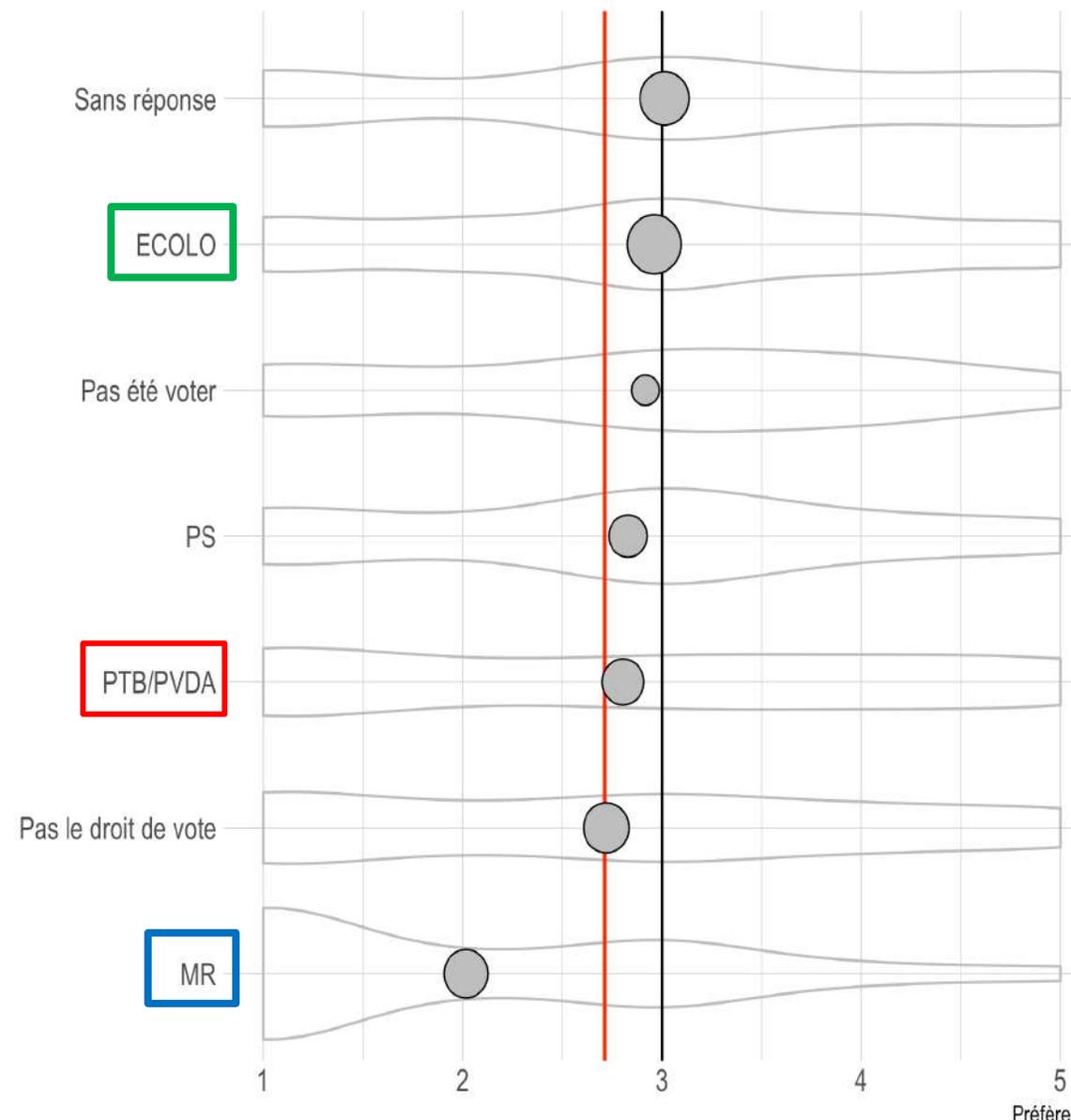
En moyenne, on est d'autant plus en faveur du projet du Bempt et d'autant moins en faveur du statu quo qu'on vote MR

moy_{639} :
3,40 &
 moy_{559} :
2,71

Nouveau Stade au Bempt



Statu Quo



Préférence

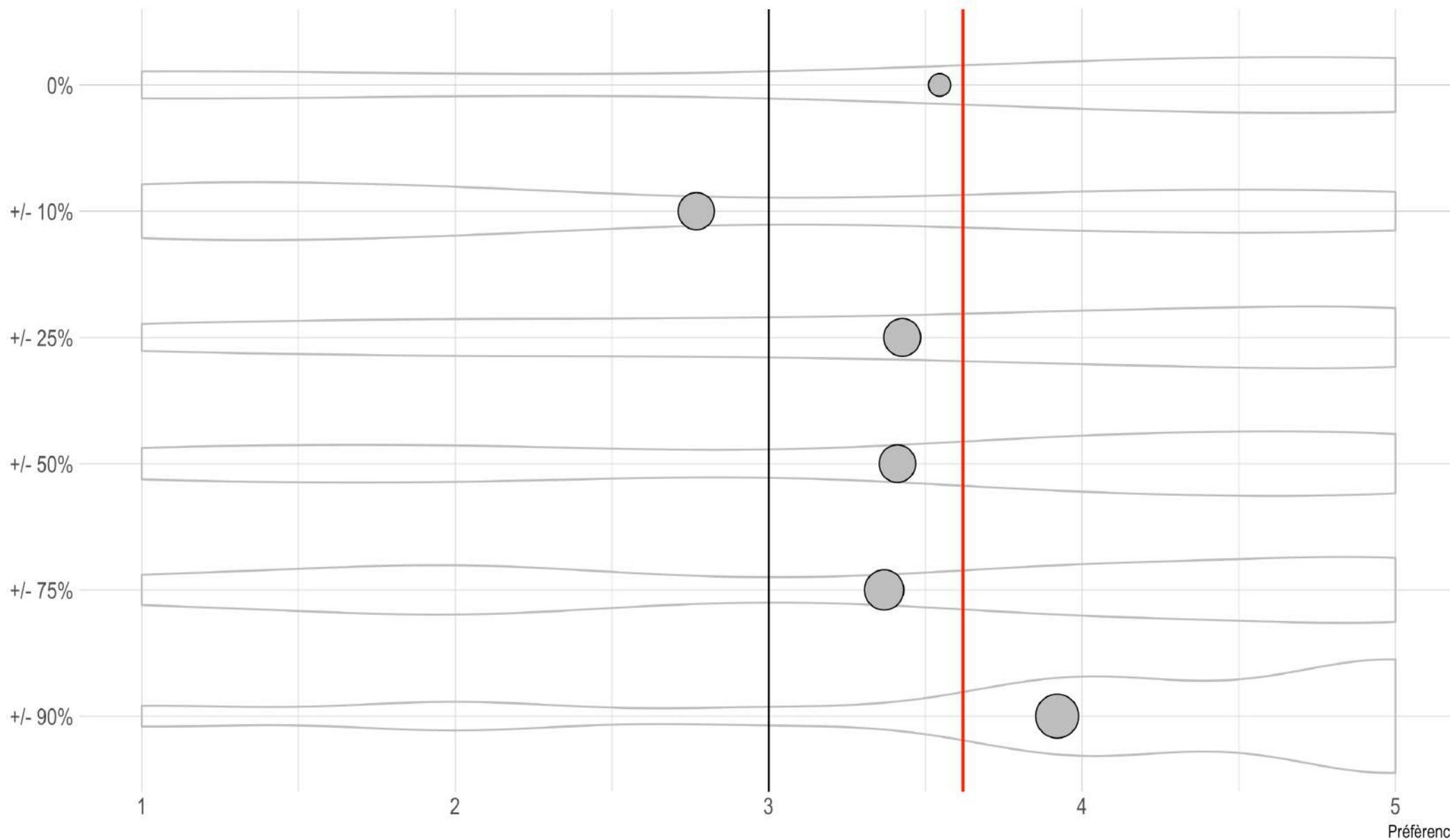
(4) VARIABLE DE L'ASSIDUITÉ AUX MATCHS

61

En moyenne, on est d'autant plus favorable à un nouveau stade qu'on assiste à quasiment tous les matchs à domicile (n: 639; soit 99 % du total)

*moy*₆₂₆ : 3,62

Favorabilité à la construction d'un nouveau stade en fonction de la fréquence d'assistance aux matchs



Préférence

EN GUISE DE CONCLUSIONS : UN PROCESSUS DÉLIBÉRATIF SOUS TENSIONS

- De la difficulté de (établir un cadre pour) délibérer collectivement à BXL d'un projet privé d'équipement collectif de portée supra-locale :
 - dont l'agrément public dépend de deux niveaux de pouvoir : communal et régional
 - dont la temporalité de l'initiative et du développement répondant à un agenda privé qui ne s'articule pas spontanément à la temporalité de dispositifs participatifs existants portant sur l'aménagement du territoire visé par le projet en question
 - qui touche un large éventail de groupes sociaux (= les parties concernées) qui ne sont pas nécessairement impliqués dans le processus et dont les membres ne partagent pas nécessairement le même point de vue à propos du projet en question

→ Il y a matière à débat et... à réactions à notre présentation